L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1474 - VENDREDI 04 MAI 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Leader du monde agricole depuis plus de 100 ans

11 spécialistes agricoles à votre service sur le 21

groupama-agri.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. 61 rue Taitbout - 75009 Paris. Document et visuel non contractuels. Crédit photo Aurélien Chauvaud. 02/2018.

L'agriculture est un enjeu géopolitique mondial



L'agri-révolution du XXIe siècle est en marche

L'histoire du monde et des civilisations est indissociable de l'histoire de l'agriculture. La production agricole et alimentaire a toujours revêtu une dimension géopolitique, qui connaît un nouvel essor au XXIe siècle du fait de la pression démographique et de l'évolution climatique. Pour tout État, la construction de sa sécurité alimentaire est une priorité stratégique ; la Chine ne ménage d'ailleurs pas sa peine pour y parvenir. L'accès à l'eau et un sol fertile ont toujours été des gages de sécurité alimentaire et donc de paix civile. Cette vieille recette toujours d'actualité est remise au goût du jour de la digitalisation de la société. L'agriculture des sociétés essentiellement citadines de demain n'aura certainement pas grand-chose à voir avec celle des champs d'aujourd'hui. La révolution Food 2.0 est en marche vers le nouvel Eldorado d'une agriculture connectée, en phase avec une alimentation revue et corrigée en fonction de ses effets sur le génome humain… Et ce n'est pas de la science-fiction !

Page 13

Côte d'Or

› Colza

La Chambre d'agriculture cherche des pistes



Nièvre

› Installation

Le bilan 2017 est désormais connu



Yonne

› Foire de Sens

Quand l'agriculture icaunaise fait la foire



G. BUCHEZ

Secteurs :
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
sur MACHINES de FENAISON en STOCK
Faucheuses - Faneurs - Andaineurs - Presses



• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement



Matériels:
Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle

BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS

58160 St Ouen sur Loire - Tel. 06 82 85 40 55
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

Sommaire

Côte-d'Or
04 • Ovins: Nés puis mis au pré
05 • Colza: La Chambre d'agriculture cherche des pistes
06 • FDSEA: Rendez-vous le 18 mai
• JA: La fête, déjà dans un mois

Nièvre
07 • Installation: Le bilan 2017 est désormais connu
08 • Assemblée générale: L'association Salers de Bourgogne renouvelle son bureau
09 • Environnement: Comment concilier apiculture et grandes cultures ?

Yonne
10 • Saints-en-Puisaye: Le Moulin Vanneau a besoin de vous !
11 • Sens: Quand l'agriculture icaunaise fait la foire
• Chambre d'agriculture: Partageons nos solutions pour réussir le désherbage

Région - France
12 • Cahiers des charges des AOC de Bourgogne: Vers une nouvelle refonte ?
13 • Géopolitique et alimentation: L'agriculture, un enjeu géopolitique mondial

Filières
14 • Cultures Prévoir la gestion des maladies sur les pois d'hiver:

Infos Services
15 • Firmes & Machinisme
16-17 • Analyse & Tendances
18-20 • Petites annonces
21-24 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

La ministre du Travail en visite à Dijon et Longvic

Plaidoyer pour l'apprentissage



À la veille de présenter en conseil des ministres sa réforme de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance chômage, Muriel Pénicaud était dans notre région. Jeudi 26 avril dernier, la ministre du Travail s'est rendue à Dijon, et plus précisément à Longvic, pour inaugurer un nouveau bâtiment de l'École des métiers de Dijon-métropole, nouveau nom du CFA la Noue. À l'occasion de sa visite, Muriel Pénicaud a plaidé pour un renforcement de l'apprentissage, rappelant ses bons résultats. *« 70 % des apprentis trouvent un emploi dans les six mois qui suivent leur formation »*. Des chiffres qui peuvent en effet donner un élan à ce mode de formation, surtout lorsqu'on sait que plus d'un million de jeunes Français n'ont ni emploi ni formation.

Rien d'étonnant donc à ce que la promotion de l'apprentissage constitue un des volets de la réforme que devait présenter Muriel Pénicaud en Conseil des ministres au lendemain de sa visite en Bourgogne Franche-Comté. Dans cette réforme, il est un point qui n'est pas sans poser de question aux élus régionaux : le financement des CFA (centres de formation des apprentis). Dans le projet de loi, les CFA seraient financés au contrat, c'est-à-dire en fonction du nombre d'apprentis accueillis. C'est sur ce point que Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil régional, a fait part de ses inquiétudes, s'interrogeant notamment sur les éléments qui seraient inclus dans le calcul du "coût-contrat". Ce à quoi Muriel Pénicaud n'a pas manqué de répondre. *« Actuellement, pour un apprenti cuisinier en CAP, certains CFA touchent 2 000 euros, pendant que d'autres en perçoivent 14 000. Dans les deux cas il y a un problème »* comme pour argumenter en faveur d'une meilleure harmonisation. Et pour lever les craintes, la ministre du Travail a proposé à Marie-Guite Dufay que la région Bourgogne Franche-Comté puisse servir pour réaliser des simulations au cours du mois de mai, et avant que le texte ne soit présenté au Parlement. Affaire à suivre…

FD

PRI info

Côte-d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 99.

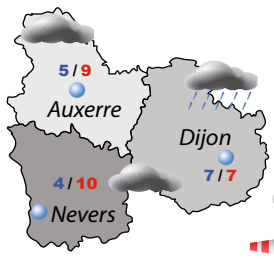
Yonne Le Point Info Transmission Association

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

la météo présentée par Dijon Céréales

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 4 Mai

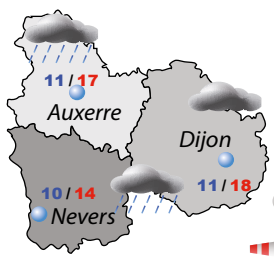


Maussade
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et quelques précipitations.

T° mini : 4 à 6°C
T° maxi : 8 à 10°C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Saint Sylvain
Soleil : 06h27 - 21h09
Lune : 00h35 - 09h35

Samedi 5 Mai

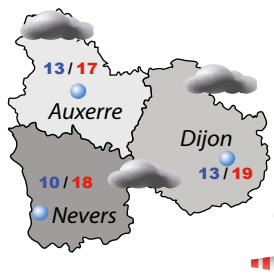


Perturbé
Le précipitations persisteront par endroits. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12°C
T° maxi : 15 à 18°C
Vents : Nord 10 km/h

Sainte Judith
Soleil : 06h25 - 21h11
Lune : 01h26 - 10h23

Dimanche 6 Mai



Couvert
Un ciel menaçant s'annonce pour ce dimanche. Les vents resteront faibles.

T° mini : 12 à 14°C
T° maxi : 15 à 18°C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Sainte Prudence
Soleil : 06h24 - 21h12
Lune : 02h11 - 11h16

Prévisions à 7 jours

Lundi 7 Mai au Mercredi 9 Mai
Des précipitations orageuses sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Nord à 10 km/h
T° mini : 16 à 18°C T° maxi : 20 à 22°C

Du Jeudi 10 Mai au Dimanche 13 Mai
Un ciel nuageux à couvert en perspective.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini : 11 à 13°C T° maxi : 13 à 15°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Assemblée générale de Bio Bourgogne à Arnay-le-Duc (21)

40 ans de bio en Bourgogne

2017 marque une fois de plus un fort accroissement des demandes des conversions en bio. C'est aussi l'occasion pour les agrobiologistes de Bourgogne de revenir sur quarante ans d'histoire et de développement. De 5 agriculteurs bios en moyenne par département en 1977, jusqu'au cap symbolique des 1 000 producteurs bio certifiés en 2015, la bio a su tracer sa route et s'imposer comme une alternative réaliste.



Les administrateurs de la CGAB et du Sedarb, en 2002, acteurs *"historiques"* du développement de la bio en Bourgogne.

40 ans c'est l'âge de la maturité et c'est le temps qu'il a fallu à l'agriculture biologique pour se faire une place, convaincre, travailler à son développement et finalement, se trouver en résonance avec l'évolution de la société. L'aura de la bio est sans commune mesure avec ses parts de marché, mais l'image est solide et garante d'authenticité, de sécurité alimentaire, d'éthique et pas seulement sur le plan environnemental. Le logo bio rassure une société plurielle, en mal de repères et déboussolée dans sa relation à l'alimentation comme à l'environnement et à la nature.

Maîtriser la croissance

Ne pas se couper de ses racines c'est important, il était donc important comme l'a souligné Laurent Barle, directeur de Bio Bourgogne, *«de regarder d'où l'on vient pour se projeter et jeter un regard sur l'avenir»*. L'avenir, ce sont les défis à relever pour éviter que les producteurs ne soient victimes de leur succès auprès du grand public, alors que s'aiguisent les appétits féroces des grands de la distribution alimentaire. L'important, c'est aussi de maîtriser cette croissance sans renier ses valeurs, en conservant la valeur ajoutée au producteur, qui doit rester maître de son produit et un acteur incontournable de la filière.

Historiquement, le mouvement bio pour beaucoup d'anciens, a pris ses racines dans les années 70, sur le plateau du Larzac. Les années 80 l'ont fait mûrir et ont amené les pionniers à faire évoluer et à structurer l'organisation. Quelques précurseurs se sont alors relevé les manches pour donner des bases solides au mouvement émergent. Au fil des décennies, le mouvement va se renforcer jusqu'à prendre l'allure d'une puissante lame de fond. Les témoignages d'agriculteurs qui ont émaillé cette assemblée générale, anciens et modernes, ont bien montré toute la diversité du mouvement bio. André Lefebvre, qui fut le premier conseiller technique bio dans l'Yonne, département précurseur, deviendra ensuite le premier directeur de la CGAB puis du Sedarb. Sans nostalgie, il se souvient que : *«l'important c'était d'établir des ponts entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique»*. C'était aussi de se doter d'une organisation pérenne, qui assure le développement de la bio et l'assoie sur un cahier des charges partagé. Aujourd'hui, le contexte a évolué, mais l'objectif c'est bien encore de rester dans l'action et de se projeter. Il faut toujours entretenir les passerelles et en lancer de nouvelles, entre les bios de générations différentes notamment. Pour l'ancien directeur du Sedarb, ce qui compte *«c'est que ceux qui viennent à l'agriculture biologique, quelles que soient les raisons de leur conversion, y restent !»*

La vie des sols, fondement de l'éthique bio

Les impasses techniques, notamment, conduisent de plus en plus de producteurs à choisir l'alternative Bio. Reste à transformer cet *«élan de ces conversions en réussite collective»*, ce qui suppose *«d'entretenir une synergie entre tous les acteurs»*. Le message de Bernard Krempp, président de Bio Bourgogne, se veut rassembleur, tout en alertant sur *«les opportunismes porteurs de manoeuvres business-business»*. Directement visé, un certain pan de l'industrie agroalimentaire qui voit là un nouveau filon à exploiter. Face à ces grandes manœuvres commerciales, il faut faire front. Rien de mieux alors que *«le collectif et la force d'un réseau qui doit se positionner comme le gardien du temple et rester vigilant»* face aux dérives possibles, comme l'industrialisation des productions bio. Le président du Sedarb rappelle que l'agriculture biologique n'est pas une simple façade, elle fonde ses pratiques sur une éthique basée sur *«la préservation de la vie et de la fertilité des sols»*. Après 45 ans de pratique sur sa propre ferme, Bernard Krempp est plus que jamais convaincu que ce chemin est le bon.

En 40 ans, les conversions se sont multipliées et l'année 2017 confirme la forte croissance de la bio en région. Le contexte n'était pourtant pas favorable, miné par des retards de paiement, l'incertitude sur l'avenir des aides, le manque de visibilité politique... Mais les demandes de conversion n'ont pas ralenti. L'agriculture bio apparaît de plus en plus comme une alternative réaliste et pérenne, dans des situations où les impasses techniques et les aléas climatiques plombent les systèmes d'exploitation conventionnels. Reste à trouver les moyens d'accompagner ce mouvement de grande ampleur, sur le plan du conseil, des aides, de logistique et du stockage. La bio telle qu'elle se pratique aujourd'hui a de l'avenir, à condition selon ses acteurs de *«conserver des règles de production exigeantes, ancrées dans les territoires pour une économie agricole relocalisée et rémunératrice pour les producteurs»*.

Anne-Marie Klein

Les grandes dates de la Bio en Bourgogne

1977 Création de la commission agriculture biologique par des agriculteurs de la FDSEA 89
1978 Le département de l'Yonne démarre la première action en faveur de l'agrobiologie
1980 Création des structures départementales (Gab) et régionale (CGAB)
1981 La CGAB crée et dépose la marque régionale Bio Bourgogne
1983 Assemblée constitutive de la Cocebi (Coopérative agricole de céréales Biobourgogne)
1984 Inscription de l'action Agrobiologie dans le PPDA des Chambres d'agriculture de l'Yonne, la Côte d'Or et la Saône-et-Loire
1988 Création de BioBourgogne Sedarb, Service d'éco-développement agricole et rural de Bourgogne)
1994 1er marché bio de Vézelay (89) - Création de la SARL BioBourgogne Viande
1996 1er marché aux bovins maigres BioBourgogne à Moulins-Engilbert (58)
2000 Création de l'association Les Éleveurs bios de Bourgogne
2002 Mise en place de la plateforme Les Producteurs BioBourgogne (Cocebi et BioBourgogne viande) - Journées d'automne de la FNAB dans la Nièvre
2004 Lancement du site internet Portail de la Bio en Bourgogne : www.biobourgogne.fr
2005 Bourgogne Viande répartit son activité entre Les éleveurs bios de Bourgogne et Les Boucheries bio de Bourgogne
2008 Un logo pour le Sedarb
2015 Le cap symbolique des 1 000 producteurs bio certifiés en Bourgogne est franchi
2016 Restructuration de l'organisation bio régionale : CGAB + Sedarb = Bio Bourgogne - Début du travail de rapprochement avec le réseau bio de Franche-Comté



Marianne Fouchet a été élue à la présidence du Sedarb en 2002, après Philippe Cabarat en 1990 et Didier Ides en 1998. Bernard Krempp lui a succédé en 2007. Il présidait là, sa dernière assemblée générale.

Ovins

Nés puis mis au pré

Les 260 agneaux de Nicolas Régala ont été récemment lâchés autour de sa bergerie, près de Nuits-Saint-Georges.

Ça, c'est fait ! Après trois mois de travail intense dédiés aux agnelages, Nicolas Régala vient de lâcher ses animaux sur les plateaux calcaires de l'arrière côte, à Fussey, dans un pré de 60 hectares d'un seul tenant autour de l'exploitation. Les ovins sont rentrés chaque soir durant trois semaines, afin de limiter les troubles physiologiques et alimentaires, le tout en diminuant les risques de prédation à mettre à l'actif des renards. *«Tout se déroule très bien pour le moment, la pousse d'herbe est repartie dès le retour du soleil, il n'y a pas de problème de ce côté-là. Les agneaux ont pris du poids en seulement quelques jours»*, confie le jeune éleveur de 29 ans, installé à la bergerie du bas de Gouey depuis 2011.

Quelques triplés

Nicolas Régala élève une troupe de 300 ovins, principalement en race Charollaise. «*Les agnelages ont débuté en janvier et se sont terminés dans leur très grande majorité vers le 20 mars. Quelques retardataires ont donné naissance à des agneaux à la mi-avril, mais c'est désormais fini*», poursuit l'éleveur, qui dénombre 260 agneaux pour 240 agnelages : «*certaines brebis ont fait deux petits. Il y a eu aussi des triplés, mais beaucoup moins fréquemment. J'ai eu beaucoup moins de brebis vides que lors des deux dernières années, cela est sans doute dû à une saison d'automne plus propice à la reproduction. Il avait fait très sec un an auparavant*».


Les animaux sont rentrés chaque soir pendant une période de trois semaines.

24 heures sur 24

Avec ce nombre important de naissances, le premier trimestre 2018 a été très mouvementé pour Nicolas Régala : «*le 25 janvier a été le jour le plus productif avec quinze mise-bas la même journée ! Quinze petits en seulement quelques heures, cela commence à faire beaucoup, surtout quand cinq ou six agneaux naissent dans le même lot !*

En effet, tous les agneaux se retrouvent mélangés, il faut parfois retrouver leur mère, car les brebis qui n'ont pas encore agnelé se les accaparent. Cela est d'autant plus compliqué quand il y a des jumeaux ou des triplés. Lors des agnelages, il faut être présent quasiment 24h/24h sur l'exploitation : il faut assister les brebis en cas de besoin, mettre en case les agneaux pour les boucler, surveiller que chacun tête bien, que les mères s'en occupent bien...».


Nicolas Régala vend ses produits à la ferme sur commande, sur plusieurs marchés et dans plusieurs restaurants du département.

Vente directe

Ce gros coup de bourre étant terminé, Nicolas Régala va davantage se consacrer à la vente directe de ses produits. Après l'abattoir de Beaune, ses agneaux élevés à l'herbe prennent la direction de l'entreprise Seleviandes basée à Saint-Rémy et spécialisée dans la découpe. «*Je vends à la ferme, sur commande, des colis de demi-agneaux comprenant gigot, épaule, côtelette, collier et poitrine*» précise le producteur, qui propose également de très bonnes merguez de brebis à ses clients. Nicolas Regala est également adhérent à Bienvenue à la ferme et participe à plusieurs marchés tout au long de l'année. Contact : 06 77 99 22 77.

AURÉLIEN GENEST

Auxois-Morvan

Retour au grand air

Le Gaec Poillot Benoît et Fils a lâché l'intégralité de ses ovins le 16 avril, jour à partir duquel l'herbe n'a cessé de se développer avec le retour du soleil et de températures de saison.

Une journée aura suffit à Marie-Pascale, Benoît et Romain Poillot pour lâcher l'intégralité de leur troupe ovine. «*Les animaux se trouvent dans trois prés autour de l'exploitation. Les agneaux non sevrés sont rentrés chaque soir pour réussir la transition alimentaire*», indique Romain Poillot, installé sur la ferme depuis près de deux ans. Malgré quelques pertes à imputer à la FCO, en dépit des vaccins, les agnelages se sont assez bien déroulés sur l'exploitation de Thoisy-la-Berchère. «*Nous avons environ 300 nouveaux agneaux. La pousse d'herbe était en retard mais avec le soleil, les températures et les pluies éparses, tout a très vite changé et cela ne semble pas s'arrêter. La pousse est impressionnante, nous en sommes même débordés !*», poursuit le jeune homme de 23 ans, vendant l'intégralité de ses ovins en reproducteurs. La mise à l'herbe des bovins a débuté le même jour que celles des ovins, mais prend beaucoup plus de temps : «*notre bétaillère ne compte que quatre places et les animaux sont lâchés dans des prés un peu plus plus lointains. L'opération durera encore quelques jours*», informait Romain Poillot la semaine dernière.

AURÉLIEN GENEST


L'exploitation de Thoisy-la-Berchère compte 150 brebis Suffolk et 40 mères Southdown. L'atelier bovin est représenté par 110 vaches Charolaises.

Conseils Herbe Hebdo Ne pas se faire dépasser

Les services de la Chambre d'agriculture attirent l'attention des éleveurs sur leur chargement : «*Avec cette forte pousse d'herbe et une mise à l'herbe éventuellement retardée par la mauvaise portance des sols, le risque est d'avoir trop de jours d'avance et de se retrouver rapidement avec une grosse quantité de refus à pâturer. Afin de valoriser au mieux l'herbe, un chargement plus élevé peut être mis en place en fauchant précocement une partie de la surface de base. Cela permettra d'offrir des repousses feuillues aux animaux et de créer un stock fourrager de qualité. L'ensilage et l'enrubannage sont deux moyen de valoriser ces surfaces fauchées précocement*».

L'Herbe hebdo fournit des conseils pour gérer et valoriser l'herbe et les fourrages : l'abonnement numérique, gratuit, est à demander par mail (florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr).

Colza

La Chambre d'agriculture cherche des pistes



Lors de la visite du 24 avril, sur la plateforme de Châtel-Gérard, avec les adhérents de groupes de développement.

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or vient de proposer une visite d'essai colza sur la thématique de la lutte contre les insectes ravageurs (altises et charançons).

La problématique des altises et charançons du bourgeon terminal sur colza a démarré il y a une petite dizaine d'années sur le secteur du Tonnerrois rendant la culture du colza de plus en plus difficile à réussir dans ce même secteur. En réponse à ce constat et face à l'expansion de la zone concernée sur le département de la Côte-d'Or, la Chambre d'agriculture a mis en place une plateforme d'essai à Châtel-Gérard pour la deuxième année consécutive sur une exploitation membre du groupe de développement Envisol.
Une petite quarantaine d'agriculteurs ont répondu présent et sont venus visiter l'essai. La visite a commencé par la présentation des résultats obtenus l'an dernier par Jérémie Nobs, conseiller à la Chambre d'agriculture et en charge du suivi de l'essai. Différents facteurs ont été présentés : biomasse en entrée et sortie hiver, pression insecte et bien entendu rendements bruts et nets pour les différentes modalités 2017. L'expérience de l'an passé fait ressortir trois facteurs fondamentaux dans la réussite du colza : avancer la date de semis, l'association avec la féverole et l'alimentation azotée à l'automne. Ces paramètres ont donc été remis en essai cette année et proposés pour la visite.

Les premiers comptages réalisés cette deuxième année d'essai semblent confirmer les résultats de la première année : la date de semis est prépondérante, les semis du 7 août s'en sortent mieux que ceux du 22 août alors que les semis du 1er septembre ont disparu. Les modalités avec une fertilisation azotée d'automne permettent une croissance continue des plantes et se démarquent positivement des modalités non fertilisées. Et enfin, les modalités avec présence de féveroles en plantes compagnes se démarquent visuellement des modalités colza solo, avec un effet assez franc de la féverole sur la présence de larves de charançons du bourgeon terminal, effet moins marqué sur la pression larvaire altise.

Toutes ces observations visuelles seront à confirmer par le rendement après la récolte de l'essai ! La visite s'est conclue autour d'un casse-croûte, l'occasion de poursuivre les échanges autour de cette culture essentielle aux assolements des plateaux et qui préoccupe de plus en plus.

▶ En image



Des apprentis et stagiaires de la MFR de Quetigny organisaient une grande journée découverte de l'agriculture le 21 avril chez l'exploitant Philippe Gransagnes. Près de 600 personnes se sont rendues à cet événement aussi informatif que convivial, en présence de nombreux producteurs locaux, représentants d'OPA, concessionnaires agricoles et élus.

▶ *Agenda*

04/05 - Réunion «*Bout de prairie*» à Origny

Le printemps étant une période clé pour la gestion du pâturage et la constitution de stocks fourragers de qualité. Alysé et la Chambre d'agriculture vous invitent à une réunion « Bout de prairie ». Que vous soyez éleveur laitier et/ou allaitant, nous vous donnons rendez-vous vendredi 4 mai au matin de 9h45 à 12 heures sur une parcelle du Gaec des Marronniers (Origny). A cette occasion, nous ferons le point sur les problématiques du moment liées à la gestion des prairies, à la production d'herbe et à sa récolte ainsi qu'à la valorisation du pâturage tournant en production laitière. Intervenants : JC Chupin (conseiller bovins lait et spécialiste nutrition – Alysé) et F. Gavard (conseiller bovins viande et fourrages - Chambre d'agriculture).

13/05 - Marché de paysans et concours de chiens de troupeau

La ferme de Lignières à Beurizot accueille un marché de paysans et un concours de chiens de troupeau qualificatif au championnat de France sur bovins. Une vingtaine de paysans et d'artisans proposeront le fruit de leur travail sur leurs fermes et ateliers : volailles, viande de bœuf, de veau, d'agneaux, de porcs plein air, fromages, confitures, miel, pains, vins, bières et aussi poteries, peintures gravures... Le midi, un menu concocté avec les produits des fermes participantes permettra de se restaurer en famille et entre amis. Renseignements : Émilie et Brian Jeannin au 06 22 21 51 38.



Le concours « Talents Gourmands Crédit Agricole » est organisé par Crédit Agricole S.A., en partenariat avec Uni Editions SAS, éditeur de la marque Bottin Gourmand, du 15/03/2018 au 16/11/2018 sur le territoire de chaque Caisse régionale participante. 3 lauréats et 6 finalistes seront désignés pour chaque Caisse régionale participante. Les participants doivent avoir leur siège social en France, sur le territoire de la Caisse régionale participante. La liste des Caisses régionales participantes, les conditions complètes de participation, les modalités de désignation des gagnants et le détail complet des lots sont disponibles dans le règlement mis en ligne sur talents-gourmands.fr et déposé chez maître Nelly Marzilli-Fourcaut, huissier de justice, au 6, rue des Fonds-Verts, 75012 Paris. Accès au site talents-gourmands.fr gratuit hors coût de connexion facturé par votre opérateur.
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

FDSEA

Rendez-vous le 18 mai

L'assemblée générale de la FDSEA de Côte-d'Or se déroule le 18 mai à Varois-et-Chaignot.

L'assemblée de la FDSEA s'intéresse cette année aux énergies renouvelables. Olivier Dauger, administrateur à la FNSEA et spécialiste du sujet, proposera un exposé et répondra aux questions du public vendredi 18 mai à partir de 15 heures à la salle des fêtes de Varois-et-Chaignot. Fabrice Faivre, président de la FDSEA, estime que les énergies renouvelables représentent une véritable opportunité pour les exploitations de Côte-d'Or : *«C'est un sujet d'avenir et nous voulons nous emparer lors de cette réunion. Compte-tenu des difficultés récurrentes de notre département, cette thématique nous paraît tout à fait pertinente pour redonner des perspectives aux exploitations agricoles»*.



Les énergies renouvelables telles que la méthanisation, le photovoltaïque et même l'éolien seront étudiées lors de la réunion.

Se lancer, ou pas

Si la France sort du nucléaire, se passe de ses centrales et des énergies fossiles, les énergies renouvelables *«auront encore plus d'importance qu'aujourd'hui»* souligne le président : *«nous aurons alors le choix de jouer un rôle actif ou ne rien faire. Si tel est le cas, l'agriculture laissera les autres corps de métiers s'en occuper avec, je l'imagine bien, de grandes sociétés qui monteront leurs propres méthaniseurs ou autres fermes photovoltaïques. Les agriculteurs ne joueraient que le rôle de fournisseurs, des terrains et des matières premières, sans obtenir la moindre valeur ajoutée»*.

Dossiers d'actualité

Cette assemblée retracera également le bilan de l'année 2017, *«compliqué pour bien des productions avec des aléas climatiques à répétition»*. Les perspectives d'une remontée des prix est encore très difficile à imaginer aujourd'hui. Le début d'année 2018, lui, est encore bien délicat avec des dégâts parfois importants dans les grandes cultures. *«Nous devons plus que jamais étudier d'autres pistes, nous arrivons au bout du système»*, enchaîne le président de la FDSEA, qui reviendra sur les dossiers les plus chauds du moment lors de cette assemblée, en particulier celui de la révision des zones défavorisées simples.

AURÉLIEN GENEST

Jeunes agriculteurs

La fête, déjà dans un mois

JA21 prépare la fête départementale de l'agriculture le 3 juin en plein centre-ville de Dijon. Le président du syndicat aborde l'évènement.



L'équipe JA s'installera au parc Darcy.

La fête départementale de l'agriculture fait son retour dans la cité des Ducs, trois ans après la tenue de la Ferme de JAnne. Le parc et la place Darcy accueillent l'évènement dimanche 3 juin avec la participation de nombreux producteurs de Bienvenue à la Ferme. *«C'est l'une des particularités de cette édition, le réseau fermier nous rejoint pour l'occasion, lui qui devait organiser son traditionnel marché autour des halles dijonnaises le même jour»*, annonce Antoine Carré, président des Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or, qui souhaite *«profiter du magnifique cadre du parc Darcy pour donner une très belle image de l'agriculture»*. Le marché de producteurs, les différents stands, les animations et des bêtes de concours prendront place sur les aires gravillonnées du parc. Du matériel agricole sera disposé un peu plus loin, sur la place Darcy.

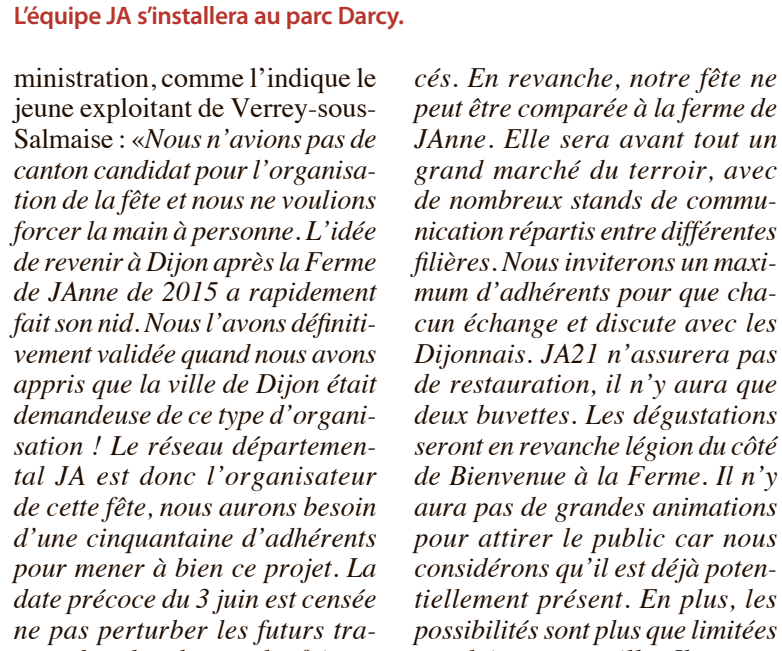
Avant les moissons

Le choix de Dijon a rapidement émergé au sein du conseil d'administration, comme l'indique le jeune exploitant de Verrey-sous-Salmaise : *«Nous n'avions pas de canton candidat pour l'organisation de la fête et nous ne voulions forcer la main à personne. L'idée de revenir à Dijon après la Ferme de JAnne de 2015 a rapidement fait son nid. Nous l'avons définitivement validée quand nous avons appris que la ville de Dijon était demandeuse de ce type d'organisation ! Le réseau départemental JA est donc l'organisateur de cette fête, nous aurons besoin d'une cinquantaine d'adhérents pour mener à bien ce projet. La date précoce du 3 juin est censée ne pas perturber les futurs travaux dans les champs, les foins et les moissons ne seront plus très loin»*.

Axée communication

Antoine Carré précise que cette fête 2018 n'aura *«rien à voir»* avec la Ferme de JAnne qui s'était étendue sur deux journées et qui avait attiré des dizaines de milliers de visiteurs : *«nous attendons beaucoup de public car nous sommes très bien placés. En revanche, notre fête ne peut être comparée à la ferme de JAnne. Elle sera avant tout un grand marché du terroir, avec de nombreux stands de communication répartis entre différentes filières. Nous inviterons un maximum d'adhérents pour que chacun échange et discute avec les Dijonnais. JA21 n'assurera pas de restauration, il n'y aura que deux buvettes. Les dégustations seront en revanche légion du côté de Bienvenue à la Ferme. Il n'y aura pas de grandes animations pour attirer le public car nous considérons qu'il est déjà potentiellement présent. En plus, les possibilités sont plus que limitées en plein centre-ville. Il y aura tout de même les traditionnelles balades en calèche, des structures gonflables pour les enfants et d'autres petites animations pour que la journée soit réussie. Nos stands seront répartis entre différentes filières. Ce sera avant tout une fête axée sur la communication»*.

AURÉLIEN GENEST



La Place Darcy devrait accueillir du matériel agricole. La circulation ne sera pas coupée le jour de la fête.

Installation

Le bilan 2017 est désormais connu

Comme chaque année, le service Installation et Transmission de la Chambre d'agriculture de la Nièvre réalise une synthèse chiffrée des actions menées au cours de l'exercice. Un document précieux qui permet d'adapter les dispositifs d'accompagnements à la réalité du terrain.



L'achat du foncier reste difficile pour les JA selon les auteurs de l'étude.

Les actions concernant l'installation portent sur l'accompagnement individuel des porteurs de projets, mais aussi sur l'accompagnement collectif sous forme d'interventions en formations ou d'actions de promotions des métiers. Un accompagnement auprès des cédants d'exploitations est également organisé. C'est dans ce cadre qu'une synthèse chiffrée est éditée chaque année. En 2017, le service a auditionné 127 personnes dont 99 ont été accueillies pour la première fois au Point Accueil Individuel. Parmi les indicateurs marquants celui du profil des porteurs de projets. Ils ont environ 24 ans, avec une fourchette qui varie entre 19 et 36 ans. Ils sont issus de formation Bac pro, BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitations Agricoles) ou BTS Agricole.

Ces aspirants agriculteurs s'installent en général dans le cadre familial à 70% contre 37 en 2016. Ce chiffre est à coupler avec l'origine agricole car 80% ont des parents agriculteurs. Enfin, sur ces porteurs de projets, il y a 21 hommes contre seulement 5 femmes.

Une évolution des typologies de projets

C'est l'un des enseignements de cette étude : les projets de diversifications ont le vent en poupe. Selon l'étude, la part des projets comportant un atelier en diversification augmente significativement (soit 54 % des projets). La tendance se confirme depuis 2 ans. Le souhait des porteurs de projets se tourne aussi vers la vente directe. Ils sont 38 % à envisager de le faire et 30 % envisagent de transformer leur exploitation. Au final, 89 personnes se sont installées en 2017. À noter que 31 personnes sur ces 89 ont fait le choix de ne pas demander la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA). Ces installations sans DJA sont d'ailleurs en nette hausse par rapport à l'exercice précédent (22 en 2016 contre 31 en 2017). Les explications à ces chiffres sont multiples : manque de connaissance de ces dispositifs d'accompagnement, volonté de ne pas rendre des comptes et d'y arriver par eux-mêmes. Mais l'ensemble de ces projets souffrent de deux problèmes majeurs.

D'une part le manque de foncier disponible dans la Nièvre, mais aussi le coût de ces installations individuelles qui augmentent chaque année. Le coût moyen est passé de 234 000 euros en 2007 à 355 000 euros en 2017 (soit 52 % d'augmentation). En revanche, une bonne nouvelle pour les installations en société, le montant d'investissement en Gaec est de 390 000 (- 84 000 euros en 2016). Il faut retourner à 2013 pour trouver un niveau aussi bas. Enfin celui de l'EARL est en 2017 de 251 900 euros (soit - 20 000 euros en 2016).

Les priorités pour 2018

Cette année, le service Installation et Transmission travaille activement à la mise en place d'un réseau de tuteurs. Après une première expérimentation en 2017 qui s'avère concluante, ce dispositif devrait voir le jour à la fin de l'année. Également sur la table, le renforcement d'un partenariat avec les centres de formation en général avec un pilotage plus professionnel. Enfin, relance du Coti départemental, organisme de réflexions professionnel local.

Service Installation de la Chambre d'Agriculture:
03 86 93 40 04

THÉOPHILE MERCIER

Déchets vétérinaires

Le calendrier de la collecte

Le GDS de la Nièvre communique le calendrier des tournées de récupération des déchets vétérinaires.

	Lieux	Date	Arrivée	Départ
1	58 200 Alligny-Cosne : coopérative Cap Nièvre, Suchet	14/05	08 h 00	8 h 45
2	58 210 Varzy : coopérative Cap Nièvre, route de Champlemy	14/05	09 h 15	10 h 45
3	58 800 Corbigny : Sicagemac, route de Saint-Saulge	14/05	11 h 15	13 h 00
4	58 000 Sermoise : GDS 58, ZA du Clos Ry	15/05	08 h 00	09 h 30
5	58 130 Guérigny : coopérative Cap Nièvre, ZI Villemenant	15/05	10 h 00	10 h 45
6	58 110 Châtillon : coopérative Cap Nièvre, route d'Aunay	15/05	11 h 30	13 h 00
7	58 290 Moulins-Engilbert : Sicafome, 29 route de Châtillon	16/05	08 h 00	9 h 45
8	58 120 Château-Chinon : parking municipal Jean Sallonnyer	16/05	10 h 15	11 h 15
9	58 230 Montsauche-les-Settons : parking près du Crédit Agricole (face aux containers)	16/05	11 h 45	12 h 45
10	58 300 Decize : coopérative Cap Nièvre, route de Champvert	17/05	08 h 00	9 h 45
11	58 340 Cercy-la-Tour : coopérative Cap Nièvre, route de Decize	17/05	10 h 15	11 h 45
12	58 170 Luzy : gare de la coopérative agricole TEOL	17/05	13 h 00	14 h 30

Merci de se conformer aux dates et horaires indiqués
(Aucune autre possibilité de collecte en 2018)
Les deux fûts doivent être remis fermés, l'autocollant « code-barres » (reçu avec la facture) collé sur le fût de 50 litres (à défaut inscrire votre numéro d'élevage).
Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé.
Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50 litres et petit fût de 2 litres) au prix de 27,50 € TTC à l'occasion de ces ramassages. La facture acquittée sera adressée ultérieurement par la Société EDC, seuls les règlements par chèque seront acceptés.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter votre GDS au 03 86 90 18 90.

▸ Agenda

04/05 Portes ouvertes au lycée agricole du Morvan
De 14h à 17h00 présentation des filières de la 3ème au BTS Agricole.
Rue Pierre Mendès France 58120 Château-Chinon.
Contact : 03 86 79 49 80

05/05 Portes ouvertes au lycée horticole et rural du haut nivernais
Au programme : de 10h à 18h00 : présentation des formations, bourse aux reptiles, ventes de fleurs et exposition d'animaux de basse-cour. Route de Clamecy-58210 Varzy
Renseignements : 03 86 29 45 95

18/05 Foire Concours à Moulins-Engilbert
Sicafome organise une foire concours pour les femelles et Boeuf culards d'engraissement. Réception des animaux entre 4h30 à 5h30. Jury de 6h30 à 8h00 et vente au cadran à 8h30. Inscriptions obligatoire avant le 27 avril. Attention pour les animaux non IBR, prise de sang obligatoire avec résultat négatif. Un engagement de 10 euros est demandé par bête. Renseignements 03 86 84 28 75

S.A.S. BAILLY
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
Dimensions standards ou sur mesures
Conception personnalisée • avec pose ou kit • photovoltaïque
18240 Savigny en Sancerre
Tel. 02 48 72 12 93 - www.baillysa.fr - mail@baillysa.fr

▸ Agenda

04/05 Portes ouvertes au lycée agricole du Morvan
De 14h à 17h00, présentation des filières de la 3ème au BTS Agricole. Rdv Pierre Mendès France 58120 Château-Chinon.
Contact 03-86-79-49-80

03/05 Portes ouvertes au lycée horticole et rurale du haut nivernais
Au programme : de 10h à 18h : présentation des formations, bourse aux reptiles, vente de fleurs et exposition d'animaux de basse-cour.
RDV route de Clamecy 58210 Varzy.
Renseignements : 03 86 29 45 95

17/05AG Départementale des anciens exploitants de la FDSEA
Accueil à partir de 9h au lycée professionnel des métiers François Mitterand et début des travaux à 09h30. Un repas sera partagé au restaurant pédagogique de l'établissement. Réservation avant le 11 mai.
Renseignements
03 86 93 40 98
ou fdsea58@wanadoo.fr

18/05 Foire aux Culards à Moulins-Engilbert
Sicafome organise une foire aux culards le 18 mai. Concours et vente à partir de 6 heures. Restauration sur place le midi avec un menu charolais. Tarif : 15 euros. Renseignements 03 86 84 28 75

Terres de Bourgogne
Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

Assemblée générale

L'association Salers de Bourgogne renouvelle son bureau

L'Assemblée générale de l'Association Salers de Bourgogne s'est tenue le 25 avril dernier à la salle des fêtes de Cossaye en présence du Herd Book Salers. L'occasion de dresser un état des lieux de la filière et des évolutions à venir.


Jean-Pierre Mauguin, le président de l'association Salers de Bourgogne (tee-shirt rayé à droite) entouré de son bureau et du HB Salers.

« Je suis heureux d'ouvrir une nouvelle fois cette assemblée générale, mais à la prochaine, je passerai la main». C'est avec ces mots que Jean-Pierre Mauguin, le président de l'association Salers de Bourgogne a ouvert les débats mercredi dernier à Cossaye. *«Je n'ai pas la vocation d'occuper le poste de président sur le long terme»* a-t-il ajouté. Une fois le décor planté, il a procédé aux votes pour le renouvellement des six membres de son bureau. Seul changement notable, la nomination de Pascal Baron, secrétaire adjoint et représentant de l'Yonne. Il remplace Florian Leroy qui a souhaité céder sa place. Cette réunion annuelle a permis de dresser le bilan des effectifs des cheptels par département. Dans la Nièvre, 44 élevages avec 15 mères ont été répertoriés, un chiffre identique au département de l'Yonne. En Saône-et-Loire, l'association annonce 9 élevages. Enfin en Côte d'Or, 77 élevages ont été enregistrés. Des chiffres qui restent *«constants à 2017»* selon Jean-Pierre Mauguin. Sur le plan national, la progression de la race ne faiblit pas. Selon le Herd Book Salers présent à l'AG, les effectifs de femelles augmentent en 2017 de 10 232 bêtes. Soit une progression sur les cinq dernières années de 22 140 vaches.

Les orientations du HBS pour 2018-2019

Dans la perspective du nouvel exercice 2018-2019, le Herd Book Salers, (qui travaille en collaboration avec l'Association Salers de Bourgogne) a présenté les grandes orientations à venir pour la filière. Sur le plan réglementaire, c'est la mise en place du règlement zootechnique (RZEU) à compter du 1er novembre 2018. Ce nouvel arsenal législatif va fixer les règles d'organisation de la génétique animale pour les reproducteurs de race pure bovins, ovins, caprins, porcins et équins. Il va également parachever la réalisation du marché unique, c'est-à-dire la libre circulation des reproducteurs et de leurs matériels génétiques ainsi que des services au sein de l'Union européenne.
Ensuite le HBS souhaite optimiser le fonctionnement de la station d'évaluation. Une réflexion en ce sens va être conduite pour affiner le tri des veaux à l'entrée. Outre la traditionnelle liste qui est adressée aux éleveurs, un écrémage pourra être fait au préalable, sur des critères à définir, pour mobiliser les éleveurs. De même, un travail sur la sélection des sabots sera poursuivi. Enfin, l'année 2018 verra également la réalisation du pointage d'une quatrième cohorte totale de génisses. En revanche, la réalisation d'une indexation sur la morphologie ne pourra pas s'effectuer avant 2019, après la mise en place du RZEU.
Une visite du Gaec Gonnet situé à Cossaye a clôturé cette journée.

THÉOPHILE MERCIER


Les participants à la visite en direction du troupeau de Salers.

Le Gaec Gonnet en chiffres

**Le Gaec Gonnet c'est 140 vaches réparties sur 185 hectares dont 80 appartiennent directement au Gaec.
80 mères sont inséminées par an. Les deux exploitants pratiquent essentiellement du pâturage tournant.**



En bref

Le Préfet précise ses engagements pour la chasse

Joël Mathurin Préfet de la Nièvre, s'est exprimé dans un communiqué au lendemain de l'AG de la Fédération des Chasseurs de la Nièvre qui s'est tenue au centre Pagode à Nevers.
Il s'engage pour la promotion de la chasse nivernaise, c'est à dire une chasse populaire et ouverte à tous.
Cependant dit le communiqué, *«les intérêts de l'agriculture productive et singulièrement l'élevage doivent être préservé»*.
Joël Mathurin a souhaité que le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique soit plus agile et donne plus de responsabilités aux instances de concertation locale.
Après arbitrage, des mesures territorialisées faisant l'objet d'une évaluation annuelle avec clause de revoyure ont été actées.

Environnement

Comment concilier apiculture et grandes cultures ?

Pour répondre à cette question nous sommes allés à la rencontre de Jacques Vadel, apiculteur à Lichy et Emmanuel Brossard cultivateur et producteur d'huiles à Raveau. Ils nous livrent tous les deux leur vision du sujet.

Jacques Vadel est apiculteur à Lichy. Il a commencé son activité en avril 2015 avec seulement 30 ruches. Son cheptel est passé en 2016 à 72 ruches, soit le nombre obligatoire pour prétendre à l'installation. Actuellement, il se maintient aux alentours de 150 ruches. Jacques Vadel est un bio convaincu. Ce qui implique le respect d'un cahier des charges très précis : la cire pour les essaims doit être bio et l'alimentation doit comporter uniquement du sucre de canne bio. Sur le plan du traitement, seul l'acide oxalique est autorisé. Il permet de lutter contre le varroa, un acarien qui affaiblit l'abeille. Pour s'installer, Jacques Vadel a investi 50 000 euros. Investissement qu'il continue aujourd'hui à amortir. L'ensemble de ses ruches sont classées en Natura 2000.

Changements climatiques

Les changements climatiques, Jacques Vadel les constate tous les ans. Il dispose d'un indicateur simple : *«avant, une reine était productive durant 5 ans. Aujourd'hui, il faut en lancer de nouvelles tous les trois ans»*. Pour une meilleure cohabitation entre apiculteur et céréalier, il avance plusieurs pistes de réflexions basées sur le respect mutuel. Pour améliorer les relations entre les deux professions il faut faire un petit effort de communication. Ainsi, l'apiculteur préconise par exemple que le céréalier prévienne l'apiculteur lorsque des traitements sont programmés. Ce qui permettrait de protéger ses ruches le temps nécessaire. Autre préconisation : décaler les traitements de préférence le soir. Cet arrosage génère de l'humidité et de fines gouttes d'eau. L'abeille étant une grande buveuse, elle peut vouloir boire les fines goutelettes imprégnées de substances chimiques, mais quand le soir elle a regagné sa ruche, le risque disparait. Jacques Vadel constate cependant que l'installation de bâches sur les semoirs pratiquée par certains agriculteurs représente un effort important. Reste que les abeilles gagneraient à profiter d'une plus grande diversité de cultures. Car une fois la campagne de colza terminée, elles peinent à trouver leur nourriture.

L'apiculteur n'est guère optimiste pour l'avenir, il estime que *«nous aurons dans les prochaines années de moins en moins de volumes»*, en précisant que *«la transhumance va devenir nécessaire en raison des grandes cultures»*. En dépit du caractère difficile de son métier pour lui *«cette expérience a été intéressante à vivre»*.

Des initiatives intéressantes en Grandes Cultures

Preuve que les mentalités évoluent, des exploitants en grandes cultures ont souhaité intégrer l'élevage des abeilles dans leur plan de développement. À l'image d'Emmanuel Brossard, installé à Raveau depuis 2013, qui pratique une agriculture raisonnée et produit des huiles de tournesols, de cameline et de lin. En 2017, il a produit 7 000 bouteilles d'huiles soit un volume de 4 000 litres. Ses abeilles ne sont pas destinées à produire des quantités importanres de miel, mais plutôt à favoriser une floraison permanente. Ce qui lui permet estime-t-il d'augmenter ses rendements en huiles, de 15 à 20%. Cet exemple parmi d'autres prouve que producteurs de grandes cultures et apiculteurs peuvent vivre en bonne intelligence. C'est possible et même indipensable dans le contexte du renforcement de la législation européenne sur l'utilisation des produits phytosanitaires.

THÉOPHILE MERCIER



Jacques Vadel aux côtés de ses ruches.



Emmanuel Brossard dans ses champs de moutarde.

L'Europe dit non aux néonicotinoïdes

Les États membre de l'Union Européenne se sont prononcés le 27 avril dernier contre trois principaux pesticides néonicotinoïdes dit *«tueurs d'abeilles»*. Il s'agit de la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame. Ces insecticides ont été commercialisés à partir des années 90, principalement pour les grandes cultures. Ces substances chimiques s'attaquent au système nerveux central des insectes, provoquant une paralysie mortelle. Chez l'homme, ce sont des perturbateurs endocriniens, cancérigènes qui ont églement des effets sur la thyroïde, le foie et les testicules. Cette interdiction entrera en vigueur vingt jours après la publication au Journal officiel de l'UE. Seize des vingt-huit États, soit 76 % ont déjà donné leur accord dont la France.

La Chambre d'agriculture vous accompagne

Un document de bonnes pratiques apicoles et agricoles est à votre disposition à la Chambre d'agriculture de Nevers. Il rappelle les responsabilités de chacun, mais donne aussi des conseils en matière de pratiques phytosanitaires. Il vous permet également de renseigner vos coordonnées afin que chacun puisse être averti en cas d'application de traitements phytosanitaires.
Renseignements :
03 86 93 40 60
accueil@nievre.chambagri.fr



La charte de bonnes pratiques à retrouver à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.



Quelques-unes des 150 ruches que possède Jacques Vadel.



► Agenda

Fermeture de la Chambre d'agriculture
Les bureaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne seront fermés au public du lundi 7 mai au vendredi 11 mai 2018 inclus

05/05 Marché de printemps à la MFR de Gron
La MFR du Sénonais ouvre ses portes, samedi 5 mai, pour son marché de printemps : marché du terroir, vide grenier, vente de plantes, pôle jardin… Buvette et restauration sur place. Infos et réservations au 06 65 71 12 72

12/05 Portes Ouvertes aux Jardins de la Croisière
Les Jardins de la Croisière vous invitent à une journée spéciale de découvertes, de rencontres et d'échanges le samedi 12 mai, sur l'exploitation : 5 chemin de la Croisière à Sens, de 9 h à 18 h. Animations et visites, échanges techniques, produits biologiques… A 10 h, 14 h, 16 h : visites commentées par le chef de culture : le grand jardin bio, les p'tites poules, les ruches, leniuveau tunnel Germinal… Animations gratuites et commerce équitable : miel, lait, pains, plants de légumes, céréales, huiles, etc. Toute info au 03 86 64 93 18 - www.jardinsdelacroisiere.fr

12 et 13/05 Marché de producteurs à Boeurs-en-Othe
Dans le cadre du « Printemps Bienvenue à la Ferme », le Domaine de la Charloise ouvre ses portes pour un marché de producteurs, samedi 12 et dimanche 13mai, 2 rue des Brossiers, Le Champion à Boeurs en Othe. Renseignements au 06 15 95 02 98

22/05 AG du Syndicat Betteravier de l'Yonne
L'assemblée Générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne se déroulera mardi 22 mai à partir de 9 h, au Domaine du Val, Val Saint-Etienne à Véron. Avec la participation de : Patrick Mariotte, Directeur Général de KWS France et de Vincent Laudinat, Directeur de l'Institut Technique de la Betterave

05/05 Rallye Festins
Rallye « Festins » samedi 5 mai, au départ de la boutique Festins de Bourgogne, Route de Beaumont à Chemilly-sur-Yonne. 3 parcours de marche : 7 km, départ 15 h, 11 km départ 13h45, 15 km, départ 13h30. Inscriptions 3 €. Parcours cyclistes : 85 km départ 13h15, 50 km départ 14 h, 30 km départ 15 h. Inscriptions : licencié 3 €, non licencié 5 €. Port du casque obligatoire. Renseignements au 06 77 69 43 01

«Terre Equi Maulne » avec Cruzy terre d'antan
L'association Cruzy Terre d'antan organise du 10 au 13 mai le festival du tourisme équestre « Terre Equi Maulnes ». Quatre jours de randonnées équestres, spectacles et animations au programme de cet événement unique. Une randonnée autour du Château de Maulnes, un equiraid reliant le château d'Ancy-le-Franc au Château de Maulnes, des arts du cirque et des spectacles équestres, une soirée cabaret… Et pour clore le festival, spectacle « Cavale » de la troupe Jehol. Programme complet sur www.cruzyterredantan.frss

Salon des arts potagers à Vareilles
Jusqu'au 24 juin, le Maquis de Vareilles présente son salon des arts potagers, une «exposition fantaisie» collective autour du thème «l'amour au jardin». Chacun peut présenter ses œuvres. Toutes techniques autorisées : photographie, vidéo, peinture, dessin, texte, lecture, conférence, épouvantail… Des animations sont programmées, notamment des ateliers «Coup de tampon», animés par Frédérique Danse, exploratrice typographique, sur le thème du potager (samedi 5 mai et samedi 19 juin, de 15 h à 18 h). Renseignements au : 03 86 88 31 15

Piloter votre 3e apport d'azote
La Chambre d'agriculture assurera des permanences durant lesquelles les agriculteurs pourront apporter leurs échantillons afin de contrôler l'état de nutrition azotée des blés et orges d'hiver. Les mesures (gratuites pour les adhérents de groupes de développement), s'effectueront à l'aide de la «pince N Tester». Renseignements pour les permanences : www.yonne.chambagri.fr ou 03 86 94 22 22

Exposition sur les enseignes à Avallon
Jusqu'au 11 novembre, le Musée de l'Avallonnais consacre une exposition aux enseignes et autres témoins de l'artisanat et du commerce à Avallon. Enseignes, lanternes, clés, publicités, factures, papiers d'emballage, journaux… extraits des collections du musée ou prêtés par des Avallonnais, illustrent de la vitalité des activités et artisanales et commerciales au fil des temps jadis. Tlj, sauf le mardi, de 14 h à 18 h



Saints-en-Puisaye

Le Moulin Vanneau a besoin de vous !

Le dernier moulin à eau en fonctionnement dans le département est usé par le temps et une souscription vient d'être lancée pour sa restauration, en partenariat avec la Fondation du patrimoine.


Le gérant du site de Vanneau, Yves Perelli, devant le mécanisme interne du moulin

L'histoire du Moulin de Vanneau remonte au VIIIe siècle, à l'initiative des moines de l'Abbaye de Saint-Germain et s'est poursuivie jusqu'au début de la première guerre mondiale. Racheté par la commune de Saints-en-Puisaye en 1988, sous l'égide de son maire, Jean Massé, il fut remis en service six ans plus tard, sur un site de plus de 14 ha, qui s'est donné pour vocation de faire revivre la vie paysanne d'avant la mécanisation. L'occasion pour ses visiteurs, d'une immersion dans ce qu'était la ruralité poyaudine au début du XXe siècle et de découvrir la mémoire des gestes et savoir-faire traditionnels. Son moulin à eau en fonctionnement fait du site un lieu unique en son genre, mais aujourd'hui, la roue à eau et ses différents mécanismes usés par le temps doivent être restaurés par des professionnels qualifiés, sous peine de voir le moulin cesser toute activité. Il y a urgence, selon Yves Perelli, gérant des lieux : *«l'impact que peut avoir l'eau sur un moulin, c'est terrible ! Ici, on est en fond de vallée, on reçoit de l'eau tout le temps et depuis plusieurs années se sont multipliées les inondations, provoquant des infiltrations et un affaissement de ce qui soutient l'arbre de transmission horizontal, axe principal du dispositif. Sans renvoi d'angle correct, l'arbre qui soutient la meule est voilé et on ne peut plus rien poser dessus, au risque de le détériorer complètement…»* Une activité réduite a été conservée, pour les visites pédagogiques, mais il faut agir vite, insiste Yves Perelli : *«si le moulin ne tourne que pour de l'exhibition, il est voué à terminer en épave ! Un moulin, c'est fait pour tourner et produire de la farine plusieurs heures d'affilée, en permanence et dans des conditions atmosphériques bien précises…»*

L'enveloppe globale du coût de restauration devrait avoisiner 60 000 €. Un montant à charge trop important pour la commune et son Conseil municipal a décidé d'ouvrir une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine, sous l'égide de Robert Boucheron, délégué départemental et de Jean-Marie Vernhes, délégué de pays. Une fondation dont la mission, rappelle ce dernier, «*est d'accompagner des projets de ce type, en aidant à l'organisation de souscription pour récupérer de l'argent qui, par le canal de la Fondation du patrimoine, est rendu défiscalisable, c'est-à-dire que sur 100 € versés, l'État vous redonne 66 € sous forme de dégrèvement*». Ou comment donner un peu de blé au moulin, pour lui permettre de tourner encore longtemps les pages du grand livre de Vanneau.

Comment faire votre don ?
En adressant un chèque à, l'ordre de la «*Fondation du patrimoine : Moulin de Saints-en-Puisaye*», à l'adresse suivante : Fondation du patrimoine Bourgogne - BP 25105 - 21051 Dijon
En faisant un don en ligne sur le site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/...

Dominique Bernerd


La roue du moulin ne tourne plus que ponctuellement, pour illustrer les visites pédagogiques.

Foire de Sens

Quand l'agriculture icaunaise fait la foire

De nombreux acteurs du monde agricole étaient présents pour cette 91e édition de la Foire de Sens, l'une des dernières de France à se dérouler en centre ville.



Jumelage réussi entre la Chambre d'agriculture et les MFR de l'Yonne, autour d'un verre !


De quoi se restaurer sur le stand des Jardins de la Croisière, avec les produits bio distribués par Patrick Hanser.



Une authentique P52 Peugeot de 1938, pour mettre en valeur les bières de Clément Chapelier, brasseur installé à Malay le Grand et adhérent au Drive fermier du Sénonais.

Vestige des grandes foires de Champagne et du Moyen Âge, la Foire de Sens a sur garder son âme au fil des années et demeure aujourd'hui l'une des rares à se dérouler encore au cœur de la cité.

L'occasion pour le monde agricole, de se mettre en vitrine cinq jours durant, sur un pôle qui lui est dédié : acteurs de l'enseignement agricole, drive fermier, réseau Bienvenue à la ferme, Association des Jardins de la croisière, Chambre d'agriculture de l'Yonne, ferme pédagogique de Flo, étaient présents pour cette 91e édition et ont fait le plein de visiteurs.

A l'heure des différentes interventions, lors de l'inauguration de la foire ce samedi, l'occasion également pour le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot, d'évoquer quelques sujets d'actualité, comme les Etats Généraux de l'Alimentation : *«on va continuer à travailler pour faire en sorte qu'en ressortent des pistes intéressantes et inscrire dans le temps une activité agricole qui fasse vivre l'ensemble des acteurs des filières»*.

Rappelant dans le même temps, l'empreinte environnementale d'un département comme l'Yonne : *«par rapport à certains qui s'expriment sur le sujet en se considérant très experts, je tiens à dire aujourd'hui qu'il n'y aura pas de rupture ni de révolution en la matière, mais peux vous assurer que le secteur est parfaitement à l'écoute des attentes sociétales et des consommateurs. Ce serait bien sur une erreur s'il en était autrement et je peux vous affirmer qu'aujourd'hui, chacun s'interroge sur la façon dont il peut adapter et limiter les pressions des traitements, afin d'être en adéquation avec l'environnement et être un facteur positif en la matière»*. Saluant au passage les acteurs présents de l'enseignement agricole : *«rien n'est possible sans la formation, qu'elle soit scolaire ou via un cursus d'apprentissage»*.

Avec ce message à l'attention des époux Chapuis, inventeurs d'une gastronomie bourguignonne de référence au travers de leur société des Festins de Bourgogne, et invités d'honneur de cette 91e édition : *«vous portez l'excellence de la transformation des produits agricoles et vous les mettez en valeur, en cherchant à prévaloir les produits locaux»*. Cela tombe bien, il est bientôt midi, on va pouvoir y goûter… !

DOMINIQUE BERNERD

Chambre d'agriculture

Partageons nos solutions pour réussir le désherbage

Mercredi 23 mai une réunion pour échanger sur les solutions de désherbage est organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne à Joigny, en partenariat avec Arvalis Institut du Végétal et Terres Inovia.


Plusieurs visites d'essais seront organisées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, du 23 mai au 18 juin prochain

Venez échanger avec Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia et la Chambre d'agriculture sur la maitrise des adventices, le 23 mai à partir de 13h45 à la Salle des Champs Blancs à Joigny (avenue d'Amélia). Une nouvelle formule vous est proposée cette année en remplacement de la traditionnelle réunion technique d'hiver de Joigny.

Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger ensemble sur les solutions de désherbage dans un contexte qui se complexifie (résistances, réglementation, qualité de l'eau…). Luc Pelce (Arvalis Institut du Végétal) et Michael Geloen (Terres Inovia) aborderont la nuisibilité des adventices et des pistes pour les gérer (lutte agronomique, mécanique et chimique).

A noter que le 23 mai matin aura lieu la visite de l'essai *«Fongicides blé»* de la Chambre d'agriculture à Cézy. N'hésitez pas à participer à la journée complète ! Possibilité de déjeuner ensemble : repas tiré du sac.

Calendrier des visites d'essais de la Chambre d'agriculture :
23/05 matin : Fongicide blé sur variété résistante à Cézy : comparaison programmes 1, 2 et 3 traitements, différents traitements DFE, modalités soufre.
25/05 matin : Fongicide blé à Précy-sur-Vrin sur la plateforme dont modalité purins d'ortie
06/06 après-midi : Azote à Argenteuil sur Armançon lors du Circuit Vert d'Arvalis : courbe de réponse, modèle CHN, suivi de l'INN
18/06 journée Bio : Essai semoir (à Ronchères) et variété blé tendre d'hiver bio (à Champignelles)

Renseignements auprès de Marie-Agnès Loiseau : 03 86 94 22 26



Cahiers des charges des AOC de Bourgogne

Vers une nouvelle refonte ?

Le 18 avril à Beaune, la Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne (CAVB) tenait son assemblée générale. L'occasion de passer en revue le bilan de l'année écoulée.

Pour le président de la CAVB, Jean-Michel Aubinel, le rendez-vous était l'occasion de présenter la *«nouvelle»* directrice de la CAVB, Marion Sauquëre, laquelle en était jusqu'alors directrice adjointe. C'est elle notamment qui avait largement présenté la charte régionale «*Engager nos terroirs dans nos territoires*», pour promouvoir le respect de l'environnement auprès des viticulteurs et du grand public.
Sur ce sujet, un fascicule sera prochainement remis aux nouveaux arrivants dans les communes viticoles pour leur *«expliquer les impératifs»* propres à la culture de la vigne. Le responsable de la commission Environnement, Jean-Hugues Goisot, détaillait le travail engagé auprès des organismes de formation, des distributeurs de phytos, des marchands de matériel viticole, des organismes de conseil, de la Draaf… et évidemment des vignerons. *«Reste à rencontrer les maires ruraux et les organisations de la société civile»*, rappelait-il toutefois. «*La marque Bourgogne doit être une valeur sûre et cette charte vise ce but*», soulignait-il élargissant ainsi les débats sur l'image et la notoriété de la région.
Pas toujours évident lorsqu'on se souvient des polémiques qui ont agîté la région autour des traitements obligatoires contre la Flavescence dorée. La Bourgogne annonce un *«recul très important de -95 % des insecticides»* en 2017 grâce, notamment, à une prophylaxie et à des prospections, qui lui valent d'être citée en exemple ailleurs. La profession a souhaité «*franchir une nouvelle marche*» lors la prochaine campagne de lutte sur trois villages viticoles *«avec un engagement particulier demandé au SRAL»* visant à augmenter les analyses notamment. Jean-Michel Aubinel remerciait à ce sujet les représentants de l'État se disant conscient que cela *«nous oblige à être plus exemplaires encore»*. En revanche, dès l'an prochain, les cotisations adhoc risquent d'augmenter...
Pour la commission Technique, Jérôme Chevalier dressait un bon bilan tant des audits de vignes que de caves. En parallèle, la gestion des VCI a été «*optimum malgré un système compliqué*». Le tout a conduit la commission à simplifier «*l'usine à gaz*» qu'est le système de contrôle. «*La chose n'est pas pas facile, car il faudra modifier les cahiers des charges*» des appellations (AOC) de chaque ODG pour que la CAVB «*présente un projet global*». La nouvelle équipe s'y attellera sans délai dès son élection le 3 mai.
Le président de Siqocert et vice-président de la CAVB, Christophe Ferrari, s'en dit conscient, lui qui faisait un point sur la récolte 2017, «*derrière celle catastrophique de 2016*». Sur 30 061 ha, 1,506 million d'hectolitres ont été produits. La Bourgogne continue de blanchir (850 000 hl), sans compter les crémants (146 000 hl), face aux rouges (475 000 hl). Les Douanes invitaient tous les déclarants à vite s'inscrire à Demat'Vin. Avec Chablis, l'Auxerrois et le Chatillonais, la récolte aurait pu monter à 1,7 Mhl.
Les séquelles des petites récoltes successives ne sont pour autant pas cicatrisées partout. Responsable de la commission Accompagnement, Aubert Lefas listait les mesures lancées pour améliorer les situations des vignerons en difficulté, et notamment la «*réforme*» du calcul des fermages en Côte-d'Or qui a été étendue à l'Yonne. Reste que le foncier «*est une grosse préoccupation*» de la CAVB qui constate des «*dérives médiatisées*» avec des achats à coup de centaines de millions d'euros de domaines prestigieux. «*Nous ne voulons pas nous retrouver tous salariés de grands systèmes financiers. Le foncier est la clé*». L'idée d'une épargne de précaution a été portée auprès des législateurs par la CAVB et la Cnaoc. En lien, la «*fiscalité des transmissions n'est plus adaptée à l'explosion des valeurs. Il est aujourd'hui plus facile de vendre que de conserver. Un drame pour l'installation qui sera très difficile dans le futur*», anticipait-il.
Pour sa dernière assemblée en tant que président de la CAVB, puisqu'il a fait deux mandats successifs (six ans au total), Jean-Michel Aubinel redisait *«l'obligation de nous défendre contre bien des maux»*. Il annonçait avoir le soutien de la présidente de la région BFC pour «*accompagner la viticulture contre le gel*». à suivre donc. Autre dossier mais cette fois avec une autre région, la



Après deux mandats, Jean-Michel Aubinel participait à sa dernière assemblée générale en tant que président de la CAVB.

CAVB a *«réaffirmé son soutien à l'ODG Bourgogne sur sa vision»* au sujet du dossier de délimitation de l'AOC, notamment dans le Beaujolais, qui doit prochainement être rendu par l'INAO. Un *«tassement significatif des cours»* s'est déjà opéré cette année. Pour ne pas voir des «*volumes significatifs*» arriver trop vite sur les marchés, il martelait que les ODG doivent conserver leurs prérogatives pour piloter leur appellation par la maîtrise des plantations.
À côté, le dossier des Cités des vins fera moins de bruit avec la Fneb, glissait-il. Il s'excusait néanmoins pour sa *«position ambiguë»* sur le sujet car «*être porte-parole de toute la Bourgogne viticole amène à une certaine prudence*». Avec émotion, Jean-Michel Aubinel remerciait l'assemblée pour ces *«six merveilleuses années»*. Ne pouvant s'en empêcher, il *«remerciait Louis-Fabrice Latour pour lui avoir permis de prendre un peu de recul»*, l'ayant «*empêché*» d'accéder à la présidence du BIVB en raison «*de quelques erreurs*» qu'il reconnaissait. «*Il avait peut-être raison : la filière ne mérite pas d'être gouvernée par un syndicaliste pur et dur comme j'ai pu l'être des fois. Mais je pense qu'il faut savoir défendre ses convictions et je resterai un peu derrière pour partager mon expérience*», concluait-il en guise d'invitation à continuer la défense des appellations et des vins de Bourgogne.

CÉDRIC MICHELIN

Vins sans IG

Une zone de protection de 20 km des AOC

Jean-Michel Aubinel est revenu sur ce dossier d'actualité *«qui a défrayé la chronique»* l'an dernier pendant les vendanges. En l'occurrence le projet de plantation de plusieurs dizaines d'hectares de vignes en vue de produire des vins de France (VSIG) et cela à quelques kilomètres des zones AOC bourguignonnes. Le projet avait provoqué, on s'en souvient, une levée de boucliers de la part de la profession, notamment la CAVB, le BIVB (Interprofession) et même la Fneb (négociants). Le risque *«de détournement de notoriété»* des appellations des vins de Bourgogne avait alors été avancé. Porté par la Maison Boisset, ce projet avait «*pris de court*» la profession bourguignonne qui s'était alors positionnée pour un contingent de plantation VSIG «*quasi-nul*» (0,10 are), bloquant de facto le projet dans son évolution même si des autorisations (50 ha) avaient déjà été données. Une décision alors validée par le Conseil de bassin Bourgogne Beaujolais Jura Savoie. «*Ce contingent était davantage une manière de demander un moratoire d'une année pour prendre le temps d'une véritable réflexion*» collective, détaillait Jean-Michel Aubinel.

En terme de gouvernance, un syndicat de producteurs de VSIG va se constituer et «*va rejoindre*» la CAVB, laquelle fédère déjà l'ensemble de la production sous IG (AOC et IGP). La prochaine équipe de la CAVB –qui sera élue le 3 mai– aura ainsi «*l'ensemble des interlocuteurs et segments (AOP, IGP et VSIG) de vins autour de la table*» des négociations pour les autorisations de plantation futures et pourra être le porte-parole bourguignon des producteurs sur la gestion du potentiel de production en Bourgogne sur tous les segments de vin. En effet, la CAVB accueille déjà dans ses rangs un syndicat pour les vins IGP, aux côtés des AOC.
Ensuite, avec la famille Négoce (Fneb), la CAVB va proposer à l'administration (préfecture de région, Draaf, INAO) de «*tracer quelque chose d'acceptable par tout le monde*». En partant de l'aire d'appellation des Coteaux bourguignons (ex-BGO), la plus grande aire régionale, aucune nouvelle plantation de VSIG ne sera possible à l'intérieur de cette zone. Ensuite, pour éviter un vignoble VSIG «*aux portes de la Bourgogne viticole*», un «*corridor*» de «*protection*» serait établi tant à l'Est qu'à l'Ouest des aires délimitées des AOC. De premières distances de «*sécurité*» ont été évoquées. *«La CAVB verrait plutôt à l'Est de la Saône, un zonage évalué à une vingtaine de kilomètres. Il en irait de même dans la partie Ouest*», avançait le président de la CAVB qui défendra cette position la semaine prochaine lors d'une réunion préparatoire en vue du prochain Conseil de bassin. Sur ce sujet «*compliqué*», le sous-préfet de Beaune, Jean-Baptiste Peyrat, se gardait *«de toute affirmation définitive»*, lui qui estime «*possible de trouver une voie médiane*» à la position de tous les acteurs.

Si Jean-Michel Aubinel assurait «*ne pas vouloir bloquer*» à tout prix «*ces véritables projets économiques*», il rappelait néanmoins que «*la notoriété de la Bourgogne repose sur des équilibres plus fragiles qu'il n'y paraît*».

CÉDRIC MICHELIN

Géopolitique et alimentation

L'agriculture: enjeu géopolitique mondial

Le 18 avril, à l'occasion d'une conférence organisée par l'Ileri, l'Institut libre d'étude des relations internationales, établissement d'enseignement supérieur, deux spécialistes de l'alimentation et de l'agriculture ont abordé la dimension géopolitique de l'acte alimentation et le devenir des pratiques de consommation.

«La question agricole et alimentaire est la plus vieille histoire du monde, elle concerne n'importe quel individu de la planète, ce sujet est donc, par définition, géopolitique», a affirmé Sébastien Abis, chercheur associé à l'Iris et directeur du club Demeter, le 18 avril, à l'occasion d'une conférence sur la dimension géopolitique de l'alimentation et de l'agriculture.

Ce rendez-vous était organisé par l'Ileri, l'Institut libre d'étude des relations internationales, établissement d'enseignement supérieur. L'assemblée était principalement composée d'étudiants, et le chercheur s'est félicité de les voir aussi nombreux à être *«curieux de la question agricole et agroalimentaire»*. Il leur a ainsi rappelé l'importance géopolitique de l'alimentation, *«quand les gens mangent à leur faim, généralement, sur la planète, ça va toujours un peu mieux. Il s'agit d'une réalité ancienne qui est encore extrêmement contemporaine»*, insiste-t-il.

Il a poursuivi sa présentation en soulignant que d'un point de vue géoéconomique et géopolitique l'Europe est une banlieue de la mondialisation. *«Quand on renverse une carte du monde, il est centré sur la pacifique, pour des finalités économiques et alimentaires, nous avons à considérer cette représentation»*, décrit Sébastien Abis. Cependant, il précise que pour produire en agriculture il faut des ressources naturelles rares ; des terres et de l'eau. De ce point de vue *«l'Europe est bénie des Dieux»* ; elle a les ressources nécessaires pour produire des denrées alimentaires en grande quantité. Le chercheur spécifie donc que *«si pour de nombreuses questions elle n'est plus un point de repère, elle est un point central sur le plan agricole»*.

L'eau : Une problématique de géopolitique agricole

Tous les territoires ne connaissent pas cette *«profusion»* d'eau et de terres arables. Sur la planète, les problèmes d'eau sont généralement, avant tout, des problèmes de géopolitique agricole et alimentaire. Sébastien Abis indique que l'obsession chinoise pour le Tibet, avant d'être un problème géoculturel, est, avant tout, une préoccupation hydrique pour avoir accès aux eaux de l'Himalaya.

Ainsi, les Etats cherchent à avoir une sécurité de dotation, soit sur leurs territoires, soit en allant la chercher ailleurs. Un élément structurant des relations internationales est le nouveau projet de la Chine ; les nouvelles routes de la soie, qui consiste à construire un grand pont terrestre et maritime entre l'Asie et l'Europe.

La Chine a besoin d'internationaliser sa tactique de sécurité alimentaire ; le pays représente 20% de la population mondiale, 8% des terres arables dans le monde et 4% des ressources hydriques de la planète. Pour un Etat, ou un continent, la construction de sa sécurité alimentaire est une priorité stratégique. *«Si vous commencez à manquer de quelque chose vous vous approvisionnez, ainsi que ce soit au niveau de l'individu, de la communauté, de la ville, ou de la région, il y a toujours action et donc anticipation, pour couvrir ses besoins alimentaires»*, décrit le directeur du Demeter.

23 000 naissances, chaque jour, dans le monde

Avec l'augmentation démographique les questions alimentaires seront donc de plus en plus prégnantes ; *«tous les jours il y a environ 23 000 naissances dans le monde, donc, chaque jour, 23 000 nouvelles personnes s'invitent au banquet de l'humanité»*, rappelle Sébastien Abis. De nombreux pays accélèrent en conséquence leurs investissements en faveur de l'agriculture. Mais ils ne sont pas les seuls à investir. *«De plus en plus d'acteurs, qui ne viennent pas des sphères de souveraineté classique et qui ne sont pas des acteurs de l'agroalimentaire, mettent le turbo sur l'agriculture et l'alimentation, je vous parle des Gafam (Google Apple Facebook Amazon Microsoft) les cinq plus grandes compagnies privées du monde»*, précise ainsi Sébastien Abis.

En effet, ces entreprises, qui sont pour la plupart californiennes et situées dans la Silicon Valley, investissent massivement dans l'agriculture. *«Tous les secteurs se digitalisent et l'alimentation ne fait pas exception»*, ajoute Richard Delerins, anthropologue, chercheur au CNRS, et co-directeur de Food 2.0 Lab. Des milliards sont ainsi investis pour que des startups californiennes deviennent des leaders de l'alimentation. L'anthropologue a ajouté que la Food 2.0 californienne se construit autour de quatre types de capital ; le capital intellectuel, le capital financier, les entreprises florissantes de la Silicon Valley y réinvestissent leurs dividendes, le capital agricole de l'Etat, la Californie est le plus grand Etat agricole des Etats-Unis en valeur, et enfin, il y a le capital humain et entrepreneurial. La combinaison de ces quatre ressources est le terreau de la révolution Food 2.0.

«Changement de perception de l'alimentation»

Elle est principalement basée sur un changement de perception de la nutrition, *«la perspective sur l'alimentation a changé»*, insiste Richard Delerins. Ce changement s'appuie sur des avancées scientifiques pour proposer des denrées plus *«saines»*. Ainsi, le séquençage du génome humain, au début des années 2000, a entraîné un changement de perception ; *«on ne regarde plus seulement l'alimentation d'un point de vue métabolique mais d'un point de vue cellulaire»*, raconte ainsi le chercheur du CNRS. Des médecins, et ensuite des cuisiniers, ont édité des livres adaptés à la génétique. L'épigénétique, la science qui consiste à analyser la manière dont les gènes s'expriment, ou non, a aussi été une étape cruciale. Par exemple, chez l'abeille, sur deux individus, avec exactement le même génome, l'un pourra devenir reine s'il a été nourri avec de la gelée royale, qui active les gènes pour se *«transformer»*. Cela semble marcher aussi chez les humains, avec un certain type d'alimentation on pourrait activer certains gènes. L'alimentation n'est donc plus seulement une affaire métabolique mais aussi une affaire informationnelle.

Des entreprises de la Silicon Valley, proposent donc de séquencer le génome pour adapter au mieux son régime alimentaire. *«La grande fracture entre ville et campagne»* Cette révolution est aussi le symbole d'un changement de la consommation. *«Partout sur la planète les consommateurs se ressemblent de plus en plus; ils veulent plus de quantité, de qualité, de sûreté et ils le veulent plus rapidement dans leur assiette»*, assure Sébastien Abis. Il note également que ces consommateurs n'ont pas un comportement linéaire, ils mangent bio le vendredi et de la Junk Food le samedi. Il estime qu'il est donc nécessaire de préserver la diversité des modèles agricoles sur la planète. Depuis 2007, le consommateur est principalement urbain. Ce consommateur, habitué à trouver de la nourriture en bas de chez lui, oublie parfois qu'il y a un agriculteur et de nombreux acteurs derrière le produit.

Pour le chercheur à l'Iris, la grande cassure du monde n'est pas entre pays riche pays pauvres, ou entre occident et reste du monde, mais il s'agit de celle qui oppose les villes et les zones rurales. Les villes sont branchées sur la modernité, aspirées par la mondialisation, complètement connectées sur ce siècle. Alors que, pour le chercheur, les mondes ruraux, sont souvent à l'intérieur des pays, enclavés sur le plan géographique, fréquemment sous-estimés d'un point de vue médiatique et parfois oubliés par les pouvoirs politiques. *«La confrontation urbaine rurale permet de comprendre un certain nombre de dynamiques relatives aux turbulences socio politiques, passées, comme les révolution Arabes, en cours ou à venir»*, estime Sébastien Abis.



Pois d'hiver

Prévoir la gestion des maladies

Avec l'approche de la floraison, stade important pour la gestion des maladies, et l'évolution rapide des stades des pois de printemps, la protection de ses cultures contre les maladies doit commencer à être réfléchie et raisonnée. Voici quelques rappels sur les maladies et les stratégies de lutte chimiques selon la pression observée dans sa parcelle.

Diagnostiquer la pression maladie sur pois protéagineux

La pression maladie se diagnostique par l'observation régulière de ses parcelles aux périodes de risques (Plus d'infos sur les symptômes et risques sur le site www.terresinovia.fr).

Le pois connait une grande diversité de maladies possibles. Cependant, toutes les maladies ne sont pas rattrapables par une protection chimique et d'autres restent rares ou peu nuisibles :

• Bactériose et aphanomyces sont deux maladies où il n'existe pas de traitement curatif actuellement. Seule une bonne gestion de son ITK et de son historique peuvent diminuer le risque de ces maladies.

• Ascochytose (anciennement anthracnose) et botrytis sont les maladies les plus couramment rencontrées et les plus préjudiciables.

• Mildiou et oïdium sont deux maladies assez fréquentes mais moins dommageables. À noter que les contaminations secondaires de mildiou sont peu nuisibles.

• Le sclérotinia sur pois est une maladie peu fréquente. Son risque est fortement lié aux précédents sensibles qui ont été touchés par cette maladie (colza, tournesol, etc).

• La rouille est une maladie très typique du secteur crayeux de la Champagne. Il est rare d'observer cette maladie en dehors.

Le pilier de la protection fongique du pois est le stade début floraison où un passage est fortement conseillé. Ce passage permet de prévenir les symptômes de botrytis (où il n'existe pas de traitement curatif) et de traiter les symptômes d'ascochytose de bas de tige avant que le couvert se referme (effet «*parapluie*»). Le programme se complète par la suite durant cette phase de floraison, ou en amont selon la pression maladie (cf. tableau). Le nombre et la période de passage dépendent par la suite de :

• La culture : le pois d'hiver est plus sensible aux fortes pressions maladies que le pois de printemps

• La pression maladie de l'année (fortement liée à la météo)

• L'apparition de symptômes précoces sur le pois d'hiver (notamment de l'ascochytose).

Exemples de stratégies fongicides sur pois protéagineux

B.Remurier – Terres Inovia

Stratégie fongicide sur pois d'hiver et pois de printemps avec réglementation en vigueur (mars 2018)

	10-12 F	Début floraison	Début floraison + 15 j	Fin floraison
• **Pois d'hiver** **Année à pression précoce**	Chlorothalonil 750 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha *ou* Chlorothalonil 1000 g/ha	PROSARO 0,75 l/ha *ou* AMISTAR 0,75 l/ha *ou* PRIORI XTRA 1l/ha *ou* IBEX 0,6 l/ha	PROSARO 0,75 l/ha *ou* IBEX 0,6 l/ha *ou* AMISTAR 0,75 l/ha *ou* SUNORG PRO 0,6 à 0,8 l/ha	
• **Pois d'hiver** **Année à forte pression : printemps humide, pression rouille**		Chlorothalonil 750 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha *ou* Chlorothalonil 1000 g/ha *ou* MAORI 1,5 à 2l/ha *ou* IBEX à 0,6l/ha *ou* AMISTAR OPTI 2 l/ha *ou* PROSARO 0,75 l/ha	CITADELLE (1) 1,75 l/ha (2) *ou* PROSARO 0,75 l/ha *ou* AMISTAR 0,75 l/ha *ou* PRIORI XTRA 1l/ha *ou* IBEX 0,6 l/ha	AMISTAR 0,75 l/ha *ou* SUNORG PRO 0,6 à 0,8 l/ha
• **Pois d'hiver** **Année classique : pression moyenne** • **Pois de prinetmps : Année à forte pression. Printemps humide**		Chlorothalonil 750 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha *ou* Chlorothalonil 1000 g/ha *ou* MAORI 1,5 à 2l/ha *ou* IBEX à 0,6l/ha *ou* AMISTAR OPTI 2 l/ha *ou* PROSARO 0,75 l/ha	CITADELLE (1) 1,75 l/ha (2) *ou* PROSARO 0,75 l/ha *ou* AMISTAR 0,75 l/ha *ou* PRIORI XTRA 1l/ha *ou* IBEX 0,6 l/ha	
• **Pois d'hiver ET pois de printemps** **Année à faible pression**		Chlorothalonil 750 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha *ou* Chlorothalonil 1000 g/ha *ou* MAORI 1,5 à 2l/ha *ou* IBEX à 0,6l/ha *ou* AMISTAR OPTI 2 l/ha *ou* PROSARO 0,75 l/ha	Terres Inovia l'agronomie en mouvement www.terresinovia.fr	

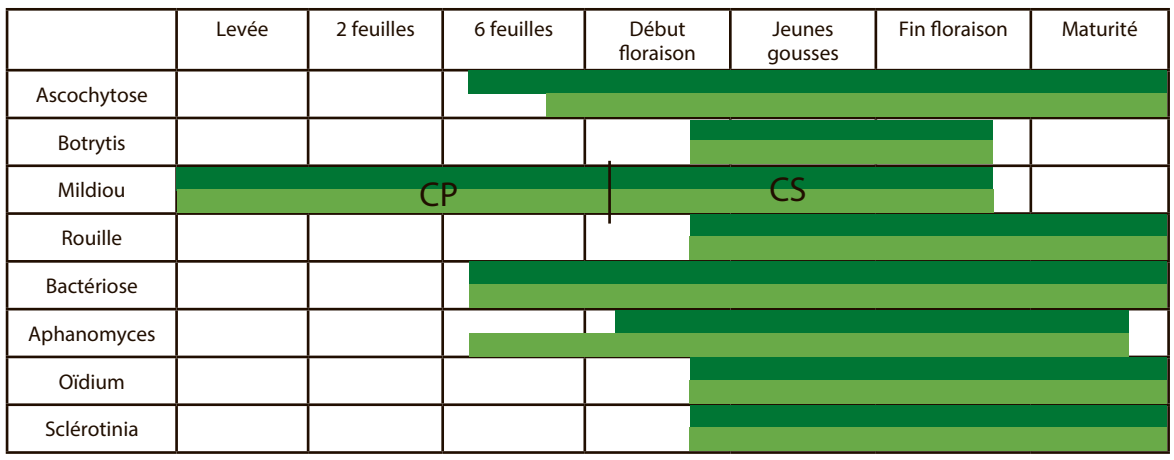
(1) produits équivalents : CITADELLE, BRAVO ELITE, MARATHON

(2) sauf si programme avec BANKO 500, FONGIL FL ou AMISTAR OPTI appliqué en T1 (dose totale de chlorothalonil limitée à 1000g/ha/an) ou avec MAORI (dose totale limitée à 750g/ha/an) appliqué en T1.

chlorothalonil : BANKO 500, CHLOROSTAR, DOJO, FONGIL FL…

Manque de références sur la solution chlorotalonil 500g/ha + AMISTAR 0,3 à 0,5l/ha, Prosaro à 0,5 l/ha

Stade d'observation des maladies du pois protéagineux



CP : contamination primaire- CS : contamination secondaire

Pois d'hiver *Pois de printemps*

Rappel sur la réglementation sur l'usage du chlorothalonil

La ré-homologation des produits à base de chlorothalonil en 2016 à entrainer des restrictions plus sévères afin de mieux répondre aux problématiques de la qualité des eaux souterraines. Les dossiers des produits ayant été étudiés au cas par cas, les restrictions sont différentes entre ceux-ci. Afin d'être en accord avec la réglementation, voici les détails des restrictions des principaux produits à base de chlorothalonil autorisés sur pois et féverole.

Produits	Compression	Nombre d'app. /an	Dose d'AMM	Quantité de substance active autorisée
MAORI	pyriméthanil 150 g/L + chlorothalnil 375 g/L	1	2 L/ha	limitée à 750 g/ha/an tous produits confondus
AMISTAROPTI	azoxystrobine 80 g/L + chlorothalnil 400 g/L	1	2,5 L/ha	limitée à 1 000 g/ha/an tous produits confondus
BANKO 500 CHLOROSTAR DOJO	chlorothalnil 500 g/L	1	2 L/ha	par cohérence avec les autres produits et selon le nombre d'application, limite le chlorothalonil à 1000 g/ha/an
FONGILFL FUNGISTOFFL DORMAT	chlorothalnil 500 g/L	1	2 L/ha	limitée à 1 000 g/ha/an tous produits confondus
CITADELLE BRAVŒLITE MARATHON	chlorothalnil 375 g/L + cyproconazole 40 g/L	2	1,75 L/ha	par cohérence avec les autres produits et selon le nombre d'application, limite le chlorothalonil à 1312 g/ha/an



Agroéquipement

L'industrie française relance la machine

Axema, le syndicat des industriels de l'agroéquipement a présenté son bilan économique pour l'année 2017. Le secteur a amorcé un léger redressement et regarde d'ores et déjà vers les marchés de demain, notamment les nouvelles technologies et le marché africain.

Le syndicat majoritaire des industriels de l'agroéquipement, Axema, a tenu une conférence de presse à l'occasion de son rapport économique pour l'année 2017. Après une forte chute, le secteur constate un léger redressement en 2017, qui devrait continuer en 2018. Le marché français a terminé l'année à 5,1 milliards d'euros, soit une hausse de 1,1% et pourrait atteindre 5,3 milliards d'euros en 2018, avec une augmentation de 5%. Le syndicat justifie ces bons résultats par la production française qui a alimenté le marché, les importations ayant baissé de 5%. En termes de production, la France tient la troisième place au niveau européen, avec 4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, derrière l'Allemagne et l'Italie. L'hexagone est aussi le 5ème exportateur mondial du secteur, sur un marché qui représente 111 milliards d'euros et majoritairement concentré en Asie, en Amérique et en Europe.

Les robots pourraient représenter 58 % du marché mondial

Les perspectives d'avenir pour le secteur se trouvent pourtant davantage en Afrique, qui ne représente aujourd'hui que 2% du marché mondial. En effet, l'Asie, premier marché, a une forte production et peu d'importation, tout comme l'Amérique, alors que l'essentiel de l'agroéquipement africain est importé. Le rapport économique d'Axema, évoque l'exemple du Nigeria. Ce pays devrait voir sa population plus que doubler d'ici 2050, passant de 191 millions à 410 millions d'habitants, faisant ainsi croître les besoins agricoles et donc d'agroéquipement. À l'heure actuelle, la production agricole du pays est équivalente à celle de la France en valeur, mais les agroéquipements ne représentent qu'un marché de 100 millions d'euros, contre 5,5 milliards d'euros en France. *«Ce pays peut être un marché intéressant, à condition que soient mis en place des crédits à l'agriculture»*, explique Élodie Dessart, responsable du pôle économique d'Axema. La filière envisage aussi son avenir dans la robotisation. À partir des chiffres de Tractica, Axema prévoit que les ventes de robots pourraient représenter 58% du marché mondial de l'agroéquipement en 2035, atteignant les 196 milliards de dollars.

À eux seuls, les tracteurs autonomes pourraient atteindre 42% du marché de la robotique agricole. *«Ce développement pourrait se faire plus rapidement en Afrique, qui passerait directement à ces nouvelles technologies»*, précise Laurent De Buyer, le président du groupe Produits-Marché de la protection des plantes chez Axema.

Un secteur en manque de main-d'œuvre

Le syndicat met aussi l'accent sur le côté *«responsable»* du secteur. Depuis 2012, le secteur a en effet réussi à stabiliser l'emploi alors qu'il baissait dans l'industrie. *«Nous avons continué à croire et à investir dans les hommes»*, se félicite Frédéric Martin, le président d'Axema. L'agroéquipement représente un peu moins de 17 000 emplois en 2017 et est en manque de main-d'œuvre, ce qui pénalise le marché en créant des difficultés opérationnelles. Axema s'est aussi engagé en faveur de la réduction des intrants chimiques à travers le *«contrat de solutions»*. Le syndicat proposera notamment une classification des pulvérisateurs, avec un système de points en fonction des technologies utilisées, de la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires et de l'impact sur l'environnement, ainsi que sur la protection de l'utilisateur et du voisinage.

Afin de satisfaire aux objectifs du gouvernement dans le cadre d'Écophyto II, de réduction de 25% d'ici 2020 de l'utilisation des produits phytosanitaires et de 50% d'ici 2025, Laurent de Buyer estime *«à la louche»* qu'il faudrait remplacer la moitié du parc d'agroéquipement français qui est vieillissant. Or, le faible revenu des agriculteurs limite les possibilités d'investissement pour renouveler les équipements. Ces objectifs nécessitent donc des subventions publiques mais *«la valeur doit aussi venir de la part des consommateurs»*, estime Laurent De Buyer.



Case IH

D'ici moins de 20 ans, les tracteurs autonomes pourraient représenter à eux seuls plus de 40% du marché de la robotique agricole.

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Journées portes ouvertes dans le nouveau bâtiment

Les Ets Guilbault franchissent un cap



Les Ets Guilbault changent d'avenue ! Après 35 ans passés avenue Georges Clémenceau, Frédéric Guilbault et son équipe viennent d'inaugurer un bâtiment flambant neuf, avenue Raymond Coutin à quelques centaines de mètres du siège historique à Saint-Pierre-le-Moûtier (58) aux confins de l'Allier et du Cher. Pour fêter l'évènement, les clients agriculteurs et particuliers étaient invités à deux journées portes ouvertes les 27 et 28 avril derniers.

Les 10 salariés de l'entreprise ont travaillé d'arrache-pied sous la coordination du vendeur Bertrand Boucomont pour présenter un large aperçu des gammes de matériels agricoles et espaces verts distribuées par l'entreprise et proposer des offres commerciales de lancement du nouveau magasin libre-service. *«Notre développement passe par ce nouveau bâtiment»* explique Frédéric Guilbault *«Nos anciennes installations ne correspondaient plus aux normes d'accueil et d'optimisation des conditions de travail de nos collaborateurs. Nous avions anticipé ce projet en 2008 en achetant le terrain de l'avenue Coutin. L'opportunité d'ouvrir une seconde base à Cercy-la-Tour, nous a contraints à reporter ce projet. Après un peu plus d'un an de travaux, notre projet est abouti»*.

C'est désormais un bâtiment de 900 m² qui accueille les clients des Ets Guilbault avec un atelier de 450 m², un magasin de 400 m², un atelier express soudures et flexibles et un atelier motoculture.

Près de 300 visiteurs ont fait le déplacement à Saint-Pierre-le-Moûtier durant ces deux jours. Ils ont découvert une présentation des marques distribuées par l'entreprise : Kuhn, Vicon, Kverneland, Aguirre, Lely, Ponge, Silofarmer… sans oublier un partenariat avec Massey Ferguson. Côté espaces verts, les gammes Iseki et Still sont les principales marques représentées. Une vingtaine de ventes ont été réalisées, un signe encourageant de nouvelle dynamique pour cette entreprise tournée vers le service.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 24/04/2018	Bourg-en-Bresse 24/04/2018	St-Christophe-en B. 18/04/2018	National 18/04 au 24/04/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,75 €	3,78 €
	R	3,35 €	3,35 €	3,55 €	3,40 €
	O	3,20 €	3,00 €	-	3,12 €
Vaches mixte (M)	R	3,15 €	-	-	3,15 €
	O	3,15 €	3,10 €	-	3,11 €
Vaches lait (L)	O	2,85 €	-	-	2,79 €
	P	2,70 €	2,60 €	-	2,55 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,30 €	4,05 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,66 €	3,47 €
	O	3,20 €	2,90 €	-	3,09 €
Taureaux VML	URO	2,75 €	2,60 €	3,10 €	2,79 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **24/04/2018**

Effectif total: 1527 - Nombre d'invendus: 92%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	3,01 €	3,01 €	3,01 €	-
			450-500	2,66 €	2,83 €	2,71 €	-
		U	200-250	3,25 €	3,37 €	3,27 €	-
			250-300	2,99 €	3,32 €	3,14 €	-
			350-400	2,90 €	3,14 €	2,98 €	-
			400-450	2,68 €	2,90 €	2,82 €	-
			450-500	2,62 €	2,71 €	2,68 €	-
		R	200-250	2,83 €	3,24 €	3,11 €	-
			250-300	2,81 €	3,10 €	2,92 €	-
			300-350	2,78 €	2,87 €	2,82 €	-
			350-400	2,73 €	2,93 €	2,82 €	-
			400-450	2,63 €	2,72 €	2,65 €	-
	F	E	300-350	-	-	-	-
		U	200-250	2,89 €	3,03 €	2,93 €	-
			250-300	2,59 €	2,86 €	2,72 €	-
			300-350	2,50 €	2,73 €	2,66 €	-
			350-400	2,47 €	2,55 €	2,49 €	-
		R	250-300	2,37 €	2,37 €	2,37 €	-
			300-350	2,26 €	2,64 €	2,42 €	-
			350-400	2,38 €	2,39 €	2,38 €	-

Effectif total: 89 - Nombre d'invendus: 88%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	400-450	-	-	-	-
		U	300-350				
			350-400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
			450 et +				
	F	U	350-400	2,32 €	2,42 €	2,35 €	
			400 - 450	2,20 €	2,44 €	2,32 €	
			450 et +	2,32 €	2,51 €	2,42 €-	
		R	400-450	2,04 €	2,32 €	2,25 €	-

TAURILLONS : Vente quasi totale à un rythme très soutenu. Les acheteurs ont des besoins importants pour satisfaire les débouchés historiques comme l'Italie ou l'Espagne, mais aussi pour anticiper l'ouverture de nouveaux marchés. **GENISSES :** Tri plus sévère. Les lots d'avenir pour l'embouche se négocient sur les mêmes bases, tandis que les femelles lourdes et très grasses continuent de voir leurs tarifs s'éffriter. Pas de débouchés en lourdes non valablement vaccinées.

Effectif total: 372 - Nombre d'invendus: 95%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES GÉNISSES - TAUREAUX	F	E	- 5 ans	2,06 €	3,05 €	2,28 €	-
			5 à 10 ans	2,13 €	2,25 €	2,19 €	-
		U	- 5 ans	1,86 €	2,19 €	2,02 €	-
			5 à 10 ans	1,79 €	2,27 €	1,94 €	-
			+ 10 ans	1,73 €	2,01 €	1,83 €	-
		R	- 5 ans	1,67 €	1,85 €	1,79 €	
			5 à 10 ans	1,66 €	1,87 €	1,78 €	-
			+ 10 ans	1,62 €	1,78 €	1,69 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,57 €	1,59 €	1,58 €	-
		E	24 à 36 mois	2,20 €	2,92 €	2,49 €	-
		U	24 à 36 mois	1,87 €	2,23 €	2,09 €	-
		R	24 à 36 mois	1,79 €	2,06 €	1,93€	-
		Vaches suitées		1 400 €	2 410 €	1 850 €	-
	M	R	+ 500 kg	1,68€	1,75 €	1,71 €	-

VACHES/GENISSES 30 MOIS : Des bons apports de saison cette semaine, certainement à cause du marché décalé la semaine prochaine et l'absence de marché dans deux semaines. À celà se rajoute le lacher des animaux dans les élevages avec le vide des bâtiments. Qualité homogène avec de plus en plus de vaches herbées. Les cours sont reconduits et la demande est toujours présente **TAUREAUX** : La demande arrive à maturité , les cours stagnent. Bonne présentation néanmoins cette semaine.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 30/04/2018

Bovins (175)		
Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 380 kg	640 - 1080	2,78 - 3,05
385 à 490 kg	1040 - 1230	2,51 - 2,72
Laitonnes		
240 à 320 kg	590 - 850	2,46 - 2,73
345 à 355 kg	910 - 950	2,56 - 2,76
Génisses		
370 à 420 kg (16-24mois)	820 - 990	2,12 - 2,41
455 à 650 kg (24-36mois)	960 - 1340	1,82 - 2,23
Taureaux		
640 à 1115 kg	1180 - 1970	1,76 - 1,85
Vaches		
Vaches légères	670 - 1100	
Vaches entre deux	1110 - 1310	
Vaches lourdes	1320 - 1550	

Bonne demande en mâles à des tarifs en progression en légers comme en lourds. Vente globale.
Placement rapide en femelles lourdes et jeunes, plus discuté en légères âgées.
Commerce toujours actif en taureaux.
En vaches maigres, on notera un écart de tarifs entre les sujets issus de cheptel qualifiés et les animaux vaccinés IBR entraînant ainsi quelques invendus.

Bovins gras : 6

La Sicagemac sera fermé lundi prochain

Prochain marché bovins le 14 mai 2018 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 25/04/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 214 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	2,94 €	3,28 €	3,04 €	-0,02
			250 - 300	2,58 €	3,21 €	2,94 €	=
			300 - 350	2,48 €	2,82 €	2,72 €	-0,04
			350 - 400	2,56 €	2,92 €	2,76 €	+0,02
			400 - 450	2,32 €	2,80 €	2,61 €	-0,02
	F	U	200 - 250	-	-	-	-
			250 - 300	2,36 €	2,78 €	2,54 €	+0,06
			300 - 350	2,30 €	2,69 €	2,51 €	+0,05

Vente très rapide, cours reconduits. Laitonnes: demande plus importante, non expliquée avec la qualité des sujets sortants (femelles de stabulation).

Bovins

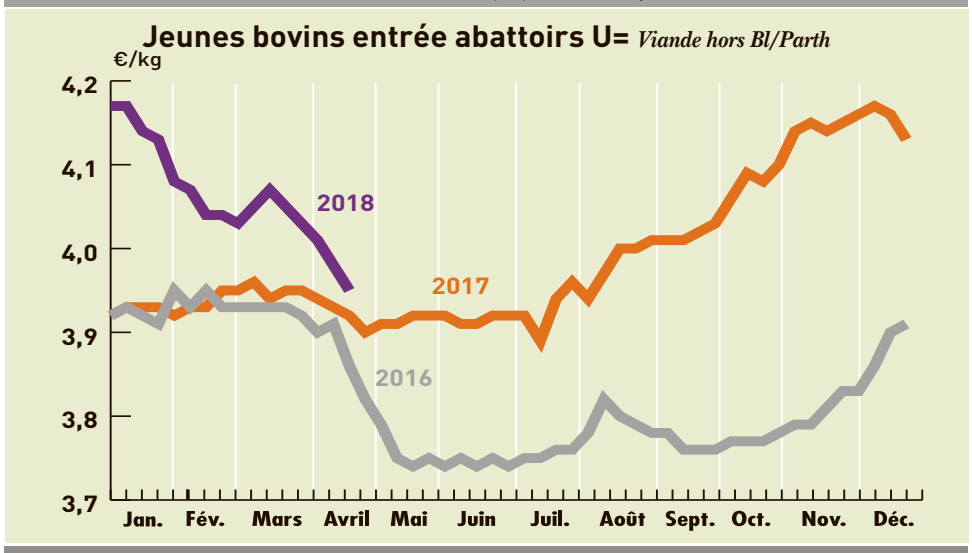
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 16/04 au 22/04/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,95 €	3,76 €	-			
Races mixte		-	3,65 €	3,65 €	3,64 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,32 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,04 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,89 €	3,79 €	3,69 €	3,41 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,86 €	3,77 €	3,67 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,02 €	3,89 €				
Races mixte				-	3,30 €	-	
Races lait					-	2,93 €	2,88 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,58 €	4,18 €	3,92 €	3,82 €			

Tendance : Fluidité dans les femelles et marché compliqué dans les jb.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 16/04 au 22/04/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,99 €	3,95 €	3,90 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,53 €	4,05	3,81 €	3,74 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,87 €	3,67 €				
Races mixte					3,36 €	3,30 €		
Races lait						-	2,90 €	2,86 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,59 €	4,46 €	4,00 €	3,86 €				

Tendances SEM. 18/2018

Bovins de boucherie

Avec la succession de semaine écourtée, les abattoirs sont suffisamment approvisionnés, notamment en femelles de qualité bouchère, où les tarifs sont maintenus, mais les stocks sur pied tendent à progresser dans les campagnes. L'écoulement se montre assez régulier dans les allaitantes d'entrée de gamme avec quelques besoins pour réaliser des promotions dans les GMS. En réformes laitières, avec deux semaines écourtées par des fériés, les tarifs sont stables. En jeunes bovins, la tendance reste baissière sur la France et en Allemagne face à la faiblesse de la demande italienne.

Bovins d'embouche et d'élevage

Le bétail de gabarit à finition rapide reste recherché avec des tarifs stables. Le commerce est normal sans plus dans les races à viande plus légères, de moindre conformation ou à finir tardivement sur l'été. La demande est normale dans les laitières et les races mixtes de gabarit à finir à l'herbe. Le tri est plus sévère dans les trop maigres.

Broutards

L'animation commerciale est directement liée à la qualité de l'offre sur les marchés. La belle marchandise pesant de 350 à 450kg vaccinée FCO 4/8 convenant aux pays tiers, l'Italie, l'Allemagne ou l'Espagne se tient avec des tarifs qui restent convenables. Les transactions sont en revanche plus difficiles dans les broutards de second choix avec plus d'offres, une grande hétérogénéité dans les lots pour des besoins amoindris sur la France (travaux de printemps). Dans les femelles, les disponibilités sont plus importantes. Le commerce est régulier avec des tarifs attractifs dans les bonnes femelles Charolaises ou Limousines de 300/350kg vaccinées.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le climat commercial reste assez soutenu dans les veaux laitiers et mixtes sous l'impulsion des intégrateurs qui ont fait monter leurs tarifs de façon significative ces dernières semaines pour enrayer le flux vers l'Espagne. La tendance reste positive cette semaine dans les veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards, mais les ponts de mai devraient servir aux acheteurs pour une stabilisation avec un commerce perturbé. L'activité ne montre pas le même dynamisme dans les croisés Blanc Bleus et les écarts de valorisation sont conséquents entre les très bons veaux viandés (U de conformation) et la marchandise plus commune R et O (majoritaire sur le marché). ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 25/04/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 139 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,85 €	2,27 €	2,01 €	+0,03
			5 à 10 ans	1,66 €	2,18 €	1,86 €	+0,02
			+ 10 ans	1,51 €	1,90 €	1,80 €	+0,06
Génisses		U	24 à 36 mois	1,86 €	2,29 €	2,19 €	-0,02

Les apports de bonne qualité ne couvrent pas les besoins. tarifs haussiers en toutes catégories.-

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **23/04/2018**

Effectif total: 398 - Taux de vente: 91%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Agneaux : Bonne valorisation dans les lots de qualité supérieure. Tassement des cours en marchandise moyenne ou inférieure.		U	de 32 à 38 kg	3,22 €	3,70 €	3,44 €	-
			de 38 à 44 kg	-	-	-	-
			> 44 kg	2,76 €	3,36 €	3,13 €	-
			> 50 kg	-	-	-	-
		R	de 32 à 38 kg	2,74 €	3,24 €	3,02 €	-
			de 38 à 44 kg	-	-	-	
			de 44 à 50 kg	-	-	-	-

Effectif total: 215 - Taux de vente : 98%

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis : Apports plus importants. vente quasi totale, mais cours reconduits sans plus.	M		(M)	-	-	-	-
	F	U	< 60 kg (F)	1,03 €	1,14 €	1,08 €	-
			> 60 kg (F)	1,15 €	1,36 €	1,26 €	
		R	> 60 kg (F)	0,99 €	1,23 €	1,14 €	-
		O	< 60 kg (F)				

Effectif total: 48 - Taux de vente : 58%

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux : Bonne valorisation dans les lots de qualité supérieure. Tassement des cours en marchandise moyenne ou inférieure.	U	32 à 38 kg	3,10 €	3,32€	3,21 €-	
		38 à 44 kg	2,73 €	2,81 €	2,76 €-	
		> 44 kg	-	-	-	
	R	38 à 44 kg	-	-	-	

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux :	U	25-35 kg	-	-	-	

Vente rapide et totale dans toutes les catégories. Hausse des cours due principalement à un déficit d'offre.

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 30/04/2018*

Ovins : 60	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	-	-
Brebis	-	-

Meilleure demande en ovins à des cours fermes. Vente globale.

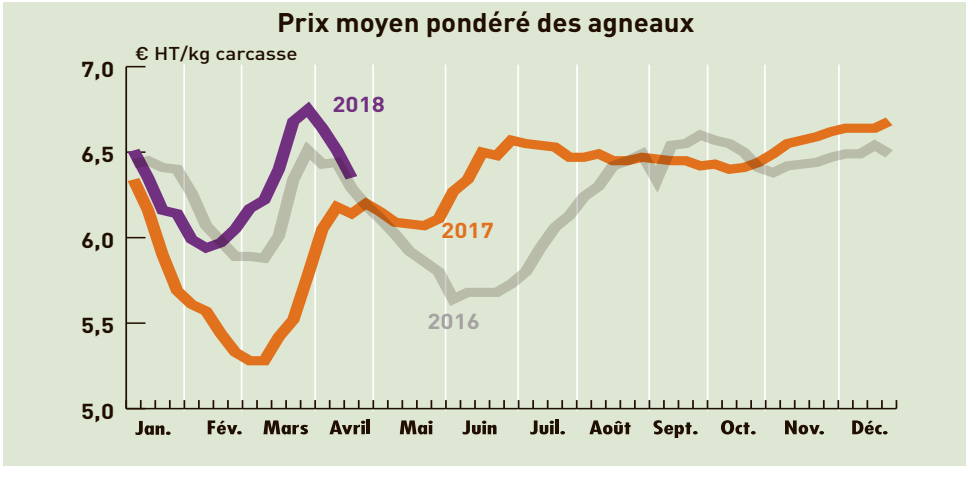
Prochain marché le lundi 14 mai aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 16/04 au 22/04/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,65 €	5,95 €
Couvert	16 -19 kg	6,85 €	6,56 €	5,75 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,60 €	5,28 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 16/04 au 22/04/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,37 €	7,86	2,30 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 16/04/2018 au 22/04/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,36 -0,15	7,32 -0,15	-	-	-	-	-
	R Var.	6,92 -0,14	6,91 -0,20	6,78 -0,14	-	6,66 0,08	6,61 -0,06	6,61 -0,08	-
	O Var.	6,01	5,88 -0,20	-	-	5,97 -0,04	5,89 -0,10	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	7,17 -0,18	7,16 -0,20	6,16 -0,30	-	6,85 -0,06	6,66 -0,01	-
	R Var.	6,71 -0,22	6,76 -0,20	6,67 -0,20	5,84 -0,41	6,85 -0,02	6,56 -0,06	6,32 -0,04	5,79 -0,11
	O Var.	6,08	6,10 -0,19	6,11 -0,38	5,54 -0,36	5,95 -0,10	5,75 -0,19	5,66 -0,24	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,60 -0,17	5,39 -0,11	-
	O Var.	-	-	-	-		5,28 -0,28	-	-

Zone nord : Agneaux : sorties saisonnières conséquentes entrainant une baisse des cours. Brebis : bonnes brebis recherchées.
Zone sud : Application du réseau. Marché saturé.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

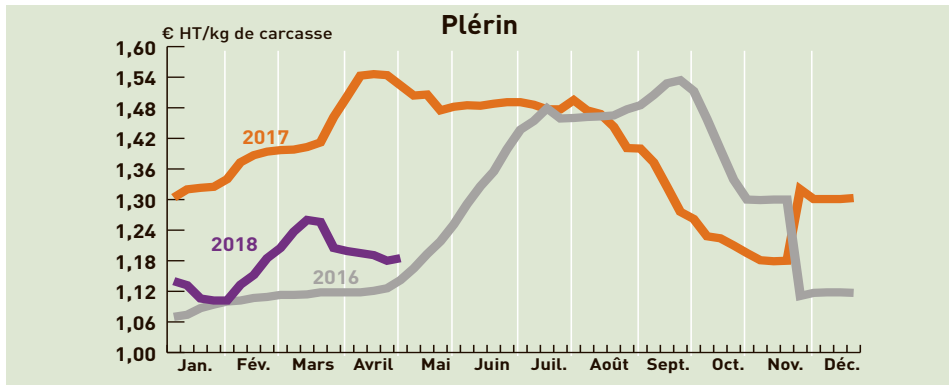
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 30 avril 2018) :

«Cours reconduits»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 816 porcs présentés) *Cotations du lundi 30 avril 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,185 €**



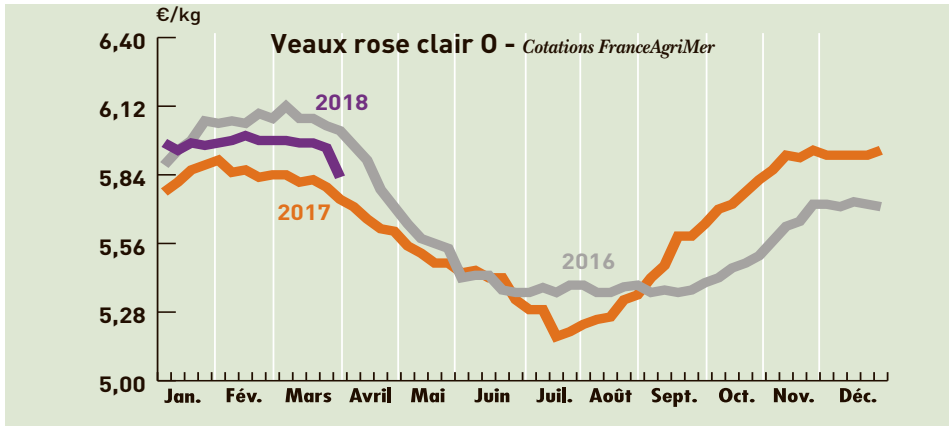
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 13/04 au 19/04/2018*

1,43 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 16/04 au 22/04/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,97 €	-	-
U	-	7,99 €	5,92 €	-
R	-	6,67 €	5,18 €	3,89 €
O	-	5,97 €	4,83 €	3,75 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 23/04 au 29/04/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	607	La demande reste soutenue à des cours facilement reconduits.
La Talaudière	450	Cours facilement reconduit.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	254	2
Femelles	169	2
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	100	11

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 23/04 au 29/04/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,57	0,00	0,00

Céréales

Marché du 19 avril 2018

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	meunier	avr.-juin	145	T	C
	fourrager	avr.-juin	143	T	C
Nord Côte d'Or	meunier	avr.-juin	145	T	C
	fourrager	avr.-juin	143	T	C
Aube	meunier	avr.-juin	144	N	C
	fourrager	avr.-juin	141	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	62/63 kg/hl	avr.-juin	147	N	C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	avr.-juin	145	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'or/Haute Saone	48-50 kg/hl	avr.-juin	125	N	C
Aube/Yonne	48-50 kg/hl		inc.		C
SEIGLE PANIFIABLE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or		.	inc.		C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saône	66 kg/hl	avr.-juin	135	N	C
Hte Saône/Yonne			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		avr.-juin	147	N	C
Côte d'Or		avr.-juin	151	V	C
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		avr.-juin	152	V	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	avr.-juin	170	V	C
Yonne	fourrager		n.p.		C
Aube	fourrager		n.p		C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	avril	174	V	
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	12 de mai	172	V	
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	avril	157	V	
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2018**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	12 d'oct.	157	V	

Matériel

Tracteur

26 - Cherche tracteur Farmall super FCD en TBE de marche et rouleau Tube pour rotative Kuhn R303
✆ 04 75 53 64 22 hr

58 - RECHERCHE round baller Feraboli Sprinter 180 ou Extrême 280, ficelle - filet dans l'état (réf. 17VB2)
✆ 06 68 67 23 23

71 - VENDS andaineur Claas Liner 390 S Essieu Tandem, tête pivotante, excellent état de marche, 2 000 euros (réf. 1604)
✆ 06 33 60 15 96

Achète **TRACTEURS**
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres / MF du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / FENDT modèle après 1980, même porte outils / DEUTZ 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres / VALTRA - CLAAS - SAME / ZETOR 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980 / EICHER 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres / RENAULT série 14-54 et 34 - TEMIS - ARES - CELTIS et autres / FIAT de 80-90 à 180-90 - WINNER - TL - TLA - G et autres / JOHN DEERE série 40-50-55-6000-7000 et autres / CASE IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres / MB TRAC après 1985 - UNIMOG MERCEDES
Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers... et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65 / JOHN-DEERE 342 / Round BALLER 120x120 / Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques...
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses / Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN...
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI
Tél. 06 10 84 67 52 - meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

38 - Vds tractopelle MF 50 hx pour export 3000 euros cuve acier 4200 l 500 euros fourche Agram 300 euros.
✆ 06 75 04 60 70

38 - Vds tracteur Ford 4610 2 rm sans cabine TBE pneus neuf : 3000 euros, cuve acier 4200 l : 500 euros
✆ 06 75 04 60 70

Travail sol

21 - VDS herse rotative KV 3M, rouleau Razol 8M, déchaumeur Lemken Karat 3M, Vibro KV Dent droite 6M, semoir Gaspardo à Dent pneumatique 4M (170A)
✆ 06 82 46 55 50

26 - Vds epampreuse Grégoire PF 40 - vibroculteur 19 dents
✆ 06 21 00 54 51

73 - Vends rotolabour Maschio 2m30 de travail, tbé, prix à débattre.
✆ 06 14 72 28 38

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres. (réf. 160A)
✆ 06 29 81 80 05

21 - Vend Presse HESSTON 5630 état impeccable, prix à débattre (1703)
✆ 03 80 84 36 18

21 - VENDS hotte broyeur MB Claas neuve 5 secoueuses Dominator série 6 ou 8 Medion Tucano, prix intéressant (réf. 180C)
✆ 06 87 13 10 44

26 - Cause retraite vends enrubanneuse Supertino etat neuf - ensileuse herbe + ensileuse 2 rgs maïs
✆ 04 75 71 61 04

74 - Vds cause retraite faucheuse, conditionneuse Claas disco 3050,tc plus an 08, andaineur Claas liner, 650 twin an 08. Le tout bon état de marche.
✆ 06 82 25 16 90

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ 06 21 49 50 89.

84 - Vds faucheuse Vicon conditionneuse à rouleaux (neufs) année 2004, 40 HA par an. B.E. Prix : 7 000 euros HT.
✆ 06 11 73 12 78

Traitement

74 - Vds pulvé hardy 600L, 12 m TBE, control ok, 2000Đ. Vds foin 2016, 10 ct le kg
✆ 06 26 17 18 14

Arbo-viti

69 - Vds calibreuse à cerises de 2011, séparateur Fachaux et calibreuse 8 bandes Calibrex : 25 000 Đ.
✆ 06 87 89 48 97

Irrigation

69 - Vds quadrillage 18x18 tuyaux alu 6 m. T perches 1 m. ou sous frondaison 30 cm arroseur laiton jet oblique ou droit.
✆ 06 84 19 53 86 HR

Cave

84 - Vds réception vendange av. égrappoir et pompes, filtre à plaque et filtre Kieselguhr, benne à vend. à vis, embouteilleuse rotat. à bec.
✆ 06 88 56 09 51

84 - RECH. mat. occas. : 3 cuves de vinification rouge, fibre ou acier, chapeau flottant (2 ex. en 30 à 50 HL + 1 en 20 ou 30 HL), 1 cuve tampon de 30 ou 40 HL, 1 cuvon de 5 à 10 HL, 1 petite pompe, 2 tuyaux de raccordement des cuves (2 x 5 à 6 m) en diam. 40 ou 50, 1 pressoir pour vin rouge (à cliquer, Vasselin, ..), 1 erraflOir – égrappoir, 1 bac de 100 L, 1 petite étiqueteuse, 1 petite encapsuleuse. Nous appeler
✆ 06 88 17 42 76

Agri. divers

01 - Vds pulvé Berthoud 800l 12m - distrib. engrais Amazone ZAM 1800 - mélangeuse farine verticale Electra - remorque autochargeuse Krone 35 coût tandem
✆ 06 78 86 97 39

18 - 18 – Vends Nodet Novasem II, 5 rangs, bon état, prix à débattre.
✆ 06 03 34 13 99.

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 26- 28- 32- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, round-ballers. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vend porte à cour relevage hydro, tonne à eau 2000 l, nie constant sous soleuse Grenier 1 dent, charrue 150C Reuers Huard prix à débattre.
✆ 06 59 07 41 86

38 - Vds : barres d'acacias servis sur pommiers (environ 2m50) prix 1.5 euros / pièce, A disquer pour des drains tuyaux pvc diam 70, petit compresseur 50 litres +1 karcher de 130 bars à bas prix, des kilomètres de gouttes à gouttes diam 16 gouteur tous les mètres, Foyer fonte Deville 575 m3 insert ou trou à feu avec pierre du Gard en déco prix 240 euros
✆ 06 42 90 75 43

38 - Vend pirouette 2 toupies kuhn
✆ 06 86 66 43 20

38 - Vds pirouette Kuhn 5902.
✆ 04 76 07 51 87 HR

38 - Vends charrue bison Huard sécurité boulon très bon état + 1 faucheuse Kuhn GMD500 pour pièces.
✆ 04 76 30 62 05

38 - Vend broyeur à grain (Lawe) : 500 euros.
✆ 04 74 33 70 18

38 - Vends botteleuse Supertino SP1200, urgent cause retraite, prix : 6500 euros.
✆ 04 76 50 04 73

38 - Ces ces. 1 culti. de semis 4 m, rotadéron 2m, combirotative semaine. Am. porta court 3 m, remorque. plateau paille, pull. 800 l Hardi 12 m.
✆ 06 87 71 31 24

69 - Vds cause cess faneuse Khun 7,90 m. état neuf 2 camp 7902 + surélevateur Bugnot bottes R.
✆ 06 38 75 21 77

71 - Région Gueugnon, cse cess. activ., vds hangar stock élevage 200 m2 env. (35 x 5,50 m), charpente bois + métal (IPN) tôles bac acier renforcées, portée 6 m x 0,90, 3.000 euros, à démonter sur place + bardage bois traité.
✆ 06 03 29 64 30

74 - Vds tracteur case 733 4900 h, faucheuses vicon km 281 neimeyer 230h, faneuse fanex 500 retourneur d'andain
✆ 04 50 62 15 08

84 - Vends Pulseur TTZ 800 L, tracteur Ferguson 130, camion Renault plateau ridelles 5 T PTC.
✆ 06 88 56 09 51

Elevage

25 - Vends taxi à lait neuf marque Foster Délava 120L, toutes options, Prix : 6 000 euros HT.
✆ 06 85 02 35 36

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds Citroën Berlingo utilitaire an11, distribution, vidange filtre à gasoil, 4 pneus plaquettes freins neufs, contrôle 2019. 4500 euros à débattre
✆ 04 75 34 52 63

19 - AV Camion Bétaillère Iveco EUROCARGO, 12T, de 2002, pont hydrau., 170CV, 90.500km,
✆ 06 75 75 57 72

38 - Vend Pick up 4x4, l 200, 220000 km clim. vite élection Hartop bon état : 5300 euros.
✆ 06 45 49 89 43

Tourisme

69 - Vend Partner Tepee EHDI 90 cv. 1,6 l. diesel. Année modèle 2014 137 000 km. 1ère main très bon état 2 pneus neige montés sur jantes. Prix 9900 euros à débattre.
✆ 04 78 19 62 00

71 - Vends Audi A4 130 Quatro, 2004, 1,9 l TDI, 150.000 km, très bon état, 4 pneus neufs, plusieurs options, 5.700 euros.
✆ 06 78 46 47 44

71 - Vends Golf SW 1,9 l, 105 CV, 2008, 144.000 km, C.T. OK, 4 pneus neufs, attelage, état impeccable, 5.800 euros.
✆ 06 65 06 79 08

84 - Vds Mitsubishi 4X4, L 200 an. 11/2015, état neuf, 6500 km, hardtop : 22 500 euros.
✆ 06 17 17 12 49

Achat-Vente

Récolte

26 - Vend fumier moutons sortis de bergerie
✆ 06 83 49 81 50

42 - Producteur vds maïs ensilage ou épis - paille
✆ 06 82 29 74 85

42 - Vds cse cess. faneuse Lely 770 Lotus Stabilo, tbe, peu servie.
✆ 04 77 64 36 63 HR ou 06 82 04 38 70

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

ACHETE Paille sur le champ
récolte 2018.
Travail sérieux et rapide.
Tél. 06 73 92 81 55

39 - Vds foin luzerne 2018 balles rondes chargées bout de champ, secteur Arc-et-Senans
✆ 06 15 26 60 79

42 - Vds paille, foin de luzerne, BR, livraison assurée.
✆ 06 20 58 24 30 ou 04 77 66 20 67

58 - VENDS foin sur pied 25 ha d'un seul tenant, saison 2018. (réf. 1603)
✆ 06 44 87 39 59

88 - Vends enrubanné 1ère coupe 2017 foin BR Livraison -
✆ 03 29 30 81 40
OU 06 12 85 67 49

Pépinière

01 - Vds grumes chêne coupe 1 an et 2 ans pour chauffage faire offre
✆ 06 82 07 33 68

Propriété

01 - Vds belle propriété agricole sur Etrez (01) surface 13ha500 d'un seul tenant libre à la vente prix 275 000 euros
✆ 06 87 05 63 94

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 0602)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

69 - Lucenay prox Golf, Vds parcelle d'un hectare pour activité agricole artisanale et commerciale MSA. Avec bât. 100 m2 comprenant petit logement.
✆ 06 63 93 29 83

Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ 04 74 22 21 54 hr

Divers

38 - Vend chaudière bois bûche Atmos + ballon combiné 2800 l + tuyau chemine inox : 3500 euros
✆ 04 76 36 65 15

38 - Vends ânesses 1 an et 5 ans + ânon de Provence + cuve 1000 l + épandeur à fumier 5 t SAB TB + charrue 2 socs HB1 + essai 10 T de charge carré de 100 daim. 8 trous.
✆ 06 38 55 53 31

69 - Vends clapier 9 places 50 euros + 1 cuve mazout 2500 l. à enterrer 100 euros.
✆ 04 78 31 22 57

Location

Autre

21 - RECHERCHE location de logement pour 2 stagiaires du 01/06/18 au 05/08/18 proche du Parc Samà (à proximité de Cambrils en Espagne) réf. 180A
✆ 06 32 32 02 07

Offre

Emploi

Recherche
Acheteur-Chauffeur de bétail
EURL BOVAL - M. HUGON
Envoyer CV + lettre de motivation à 10 Chemin des Bois - 71260 St-Albain

21 - RECHERCHE salarié viti pour travaux vigne-cave sachant conduire tracteur, CDI - Chassagne (réf. 1801
✆ 03 85 82 01 08

38 - URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un AGENT D'ÉLEVAGE pour mesurer la production laitière des vaches en assurant les prélèvements d'échantillons en salle de traite le matin et le soir sur le secteur Bièvre. Qualité requise : Ponctualité, Sérieux et Autonomie. Connaissance du milieu agricole appréciée – Une formation au poste est assurée par l'entreprise. Domicile sur secteur. Permis B exigé – CDD remplacement maladie temps partiel (70 h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au
✆ 06 68 00 51 35 ou controleperformances.adi@cmre.fr

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services











38 - URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un TECHNICIEN D'ÉLEVAGE ou AGENT D'ÉLEVAGE pour mesurer la production laitière des vaches en assurant les prélèvements d'échantillons en salle de traite le matin et le soir sur le secteur du Vercors. Qualité requise : Ponctualité, Sérieux et Autonomie. Connaissance du milieu agricole appréciée – Une formation au poste est assurée par l'entreprise. Domicile sur secteur. Permis B exigé – CDI temps partiel (55 h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au ✆ 06.68.00.51.35 ou controleperformances.adi@cmre.fr

39 - Exp AOP Comté Bio 3 UTH, recherche 2 associés suite départ en retraite installation raisonnable environ pour 25% des parts, 150 000 Đ. Contacter pour plus de détails
✆ 06 66 59 18 32

70 - SAS Michaud Denis, recherche chauffeur tracteur télescopique pour saison récolte. Un chauffeur poids lourd même retraite pour 1 mois.
✆ 06 80 00 11 56

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles.. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06 63 43 51 15

21 - RECHERCHE battage moisson 2018, CR 8070, 7.60 m., coupe colza, Sud 21 - Nord 39 (réf. 1705)
✆ 06 86 00 02 01

69 - Clément Dupont propose pressage enrubannage en combiné et fenaison en prestation complète.
✆ 06 11 87 36 86

Mariage

Rencontre

69 - Agriculteur 50 ans recherche femme 42 - 52 ans pour vie à deux.
✆ 06 69 48 62 89

Animaux

Divers

26 - Vends plusieurs anons type Provence d'un an très dociles
✆ 06 50 45 75 55

38 - Vds bélier 3 ans prix 200 euros + ânesse de Provence née en 2010 prix : 300 euros.
✆ 06 10 04 42 12

Bovin



01 - Vds Blonde d'Aquitaine : mâles repro de 12 à 18 mois élevage inscrit depuis 1982 livraison possible
✆ 06 77 19 11 44

01 - Vds Blonde d'Aquitaine : mâles repro de 12 à 18 mois élevage inscrit depuis 1982 livraison possible
✆ 06 77 19 11 44

01 - Vds génisses Montb et croisées Red de 30 et 3 mois + vaches fin 2018 cause retraite
✆ 06 22 48 68 03

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, pour vaches et pour génisses dont 3 issues d'IA, vêlages faciles, 2 Hiver et 1 Castor, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles (16 mois) et génisses 1 an et 2 ans (prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ 06 21 88 22 77

21 - El. charolais HBC - EARL Gabory Bruno - 21460 Jeux les Bard VEND taureaux de 15 mois, petit fils de Noaille, vêlage facile et fils d'Hymalaya, champion Semur 2017, IBR A., TGS (réf. 09VB2)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage HBC, VEND taureau adulte et veaux reproducteurs 16 mois CHAROLAIS, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 110C)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - VENDS taureau 2 ans, - veaux de l'année, vêlage facile sur génisses et vaches. IND IBR, HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 1405)
✆ 06 98 38 19 62

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - 30 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 150C)
✆ 06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) - 06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - Vends 1 taureau charolais 2 ans, HBC. Veaux reproducteurs 16 mois. EARL TURSIN, Villargoix.(réf - 1606)
✆ 06 73 95 62 82

21 - Elevage charolais inscrit VEND taureau adulte et gros veaux 16 mois aptes à saillir, TGS. GAEC Lechenault Frères - St Thibault (réf. 1706)
✆ 06 24 24 69 93

25 - Race MONTBELIARDE vend ou échange vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 100A)
✆ 03 81 50 46 81 - 06 82 66 55 60

38 - vds 6 génisses prêtes Montb vel à partir juin IA race pure issue troupeau 7500l moyenne CL cause retraite
✆ 06 17 26 62 16 HR

38 - Vends génisses Montbéliardes de 2 mois à 3 ans cause surnombre.
✆ 06 75 04 02 81

42 - Vds taureaux Charolais, 16 mois/17 mois, HBC, Vêl. facile. Elevage et Viande Cuisset JM.
✆ 06 30 92 60 12

42 - Vds taureau Charolais cause consanguinité de 5 ans. Indem. IBR.
✆ 06 01 72 41 13

42 - Vend taureau charolais 7 ans, type viande, vêlage facile, indem IBR.
✆ 06 26 61 24 56

55 - Vends taureaux Limousins, HBL, 32 mois et 18 mois, calmes, bonnes origines, livraison possible.
✆ 06 78 21 88 19

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ 03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69

58 - - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 15 mois et 2 ans issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 110B)
✆ 06 70 34 71 84

58 - VEND veaux reproducteurs 15 mois, HBC, IBR A, qualités et origines. Martinet Damien - Ternant (réf. 1101)
✆ 06 50 30 32 26

58 - VENDS reproducteurs 12 - 16 mois, - génisses 18 mois HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1306)
✆ 06 88 78 99 53 - 06 47 76 43 44

58 - VENDS génisses HBC de 24 à 30 mois inséminées, origine insémination - mâles reproducteurs, certains vêlages faciles, génotypés, - 1 taureau Limousin né octobre 2016. F. Bouche (inséminateur/éleveur) (réf. 140F)
✆ 06 16 07 54 55

58 - VENDS reproducteurs dont plusieurs vêlage facile, origine Celsius, - taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 140E)
✆ 06 33 49 46 88

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureau de 2 ans, - taureau de 5 ans, - veaux de l'année avec ou sans corne (réf. 140I)
✆ 06 83 68 07 96

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC dont sans cornes, vêlage facile. GAEC Touillon-Moiron (réf. 150E)
✆ 06 19 82 08 94

58 - Vds reproducteurs veaux 15 mois et 2 ans, prix raisonnable, GAEC PAUTET. (réf.16VB1)
✆ 06 09 40 50 63 - 06 13 33 44 38

58 - Vds 2 taureaux charolais 30 mois et 6 ans - Veaux reproducteurs 16-17 mois, le tout HBC, IBRA. EARL BERGER, Ternant.(réf.16VB2)
✆ 06 25 72 20 74

58 - Prends en pension 25 génisses 1 an, indemne IBR (réf 1701)
✆ 03 86 50 54 25

58 - Vds vaches suitées : 11 Aubracs et 6 blondes d'acquitaine, bonne origine, IBRA (170B)
✆ 06 25 72 39 05

58 - VENDS 7 taureaux charolais 2 ans de forme issus de vêlage facile, fin d'os, IND IBR, possiblité livraison. (réf. 170D)
✆ 06 68 67 23 23

58 - VENDS cause retraite vaches suitées CHAROLAISES, IBR A (réf. 170C)
✆ 06 83 26 81 17

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et demi HBC, fils Azelier cause fin saillie. EARL Dominique Compot (réf. 180B)
✆ 06 03 59 84 26

69 - Vds taureaux charolais HBC 16/18 mois type viande et élevage, vêlage facile. Ttes garanties sanitaires et livr. possible.
✆ 06 85 73 49 86

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

69 - Eleveur Limousin HBL vends 9 génisses de 12 mois IBR BVD FCO 4/8 dociles parfait pour de futures mères. Disponible 3 mères suitées cause surnombre prix raisonnable.
✆ 06 82 22 56 77

69 - Cause cessation. Vds VL montbéliarde à terme inséminée charolais.
✆ 0666744286

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Vends T. B. taureaux repro. charolais HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Choix de taureaux charolais HBC de 12 à 16 mois, TGS, IBR A, livraison. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2 et 3 ans, IBR A, TGS. Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Cheptel IBR A vend 40 vaches charolaises gestantes suitées de veaux de 3 à 6 mois, vaccinés FCO 8 et 4.
✆ 06 28 28 75 47

74 - Vds génisses salers 2 ans, taureau salers calme 1an.
✆ 06 80 25 00 94

88 - Vends tauraux Blond d'Aquitaine 3.5 ans, 2 ans choix dans jeunes 11 mois indem IBR PARATUBE BVD . Très calme
✆ 03 29 30 81 40 OU 06 12 85 67 49

89 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 140G)
✆ 06 87 16 54 66

Caprin

18 - Vds boucs alpins adultes, IA GA et P, prêts à saillir, plan lumineux.
✆ 06 24 79 37 12.

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

38 - VENDS PORCELETS toute l'année à partir de 20kg et tous les poids jusqu'au porc finis - nés et élevés sur paille.
✆ 06 83 81 45 79

89 - VENDS porcelets 25 kg. GAEC des Tourterelles (réf. 1802)
✆ 06 75 10 33 56 - 03 86 34 21 55

Chien

26 - Vend Borders Collies troupeaux et compagnie non Lof siret 34924390700012
✆ 06 83 49 81 50

71 - A retenir 2 beaux chiots Epagneul breton pure race, nés le 15-3-18, portée de 3, non Lof, n° ident. mère : 2502696041484159, n° Siren : 310566807.
✆ 06 88 49 49 42

Travail à façon

VENTE de BOIS
Scierie de Luzy
WIMMER FRANCE
SCIERIE MOBILE
Rue de Saint-André - 58170 Luzy - **03 86 30 88 84**
www.scieriedeluzy.com - **Professionnels et Particuliers**
Lundi: 13.00 - 16.30 / Mardi - Vendredi : 08.00 - 16.30

En raison des jours fériés du 08 et 10 mai 2018 les locaux de Terres de Bourgogne seront fermés. Merci de votre compréhension.

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 105 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 48 €
- ☐ pour 2 ans 96 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

AVIS

ASSOCIATION DIJONNAISE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MASSO-KINESITHERAPIE

Institut de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes de DIJON
Association déclarée le 30 novembre 1965
Récépissé de déclaration n° 8288
Journal officiel n° 286 du 10 décembre 1965
Siège : 6b, rue du Cromois – 21000 Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23 janvier 2018 les membres de l'association ont décidé d'adopter un nouveau mode de gouvernance de l'association par la création d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire en remplacement du Conseil d'administration actuel, à effet au 1er octobre 2018.

Le président

AL211821492

TRANSFERT DE SIÈGE

IDIMO

Société Civile Immobilière
au capital de 360 euros
Siège social : 31 rue Charles Lahaye
21000 Dijon
808 476 840 RCS Dijon

Par AGE du 20/04/2018, le siège social de la SCI IDIMO a été transféré au 37 boulevard de Troyes à Talant à compter du 1er mai 2018. L'article 4 des statuts, a été corrélativement modifié. Mention en sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL211821475

EUVITIS

SAS au capital de 5 000 €
23 rue de la Houblonnière
21000 Dijon
530 004 753 RCS Dijon

Décisions de l'associé unique du 24/04/2018 : Transfert de siège social à compter du 24/04/2018. L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Dijon (Côte d'Or) 23 rue de la Houblonnière.

Nouvelle mention : Chevigny Saint Sauveur (21800), rue Nicolas de Condorcet.

Dépôt légal au GTC de Dijon. Pour avis, le Président.

AL211821477

VINOBAT

SCI au capital de 1 000 €
3 rue Vincent VAN GOGH
21560 Couternon
814 616 389 RCS Dijon

PV d'AGE du 24/04/2018 : Transfert du siège social à compter du 24/04/2018. L'article 4 «siège social» des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : 3 rue Vincent VAN GOGH, Couternon (21560),

Nouvelle mention : Chevigny Saint Sauveur (21800), rue Nicolas de Condorcet. Dépôt légal au GTC de Dijon.

Pour avis, le gérant.

AL211821479

ARPA

SAS au capital de 136 000 €
3 rue Vincent Van Gogh
21560 Couternon
813 938 503 RCS Dijon

Décisions de l'associé unique du 24/04/2018 :Transfert de siège social, à compter du 24/04/2018. L'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Couternon (Côte d'Or) 3 rue Vincent Van Gogh.

Nouvelle mention : Chevigny Saint SAauveur (21800), rue Nicolas de Condorcet.

Dépôt légal au GTC de DIJON.

Pour avis, Le Président.

AL211821481

THIELAS

Société Civile Immobilière
Capital : 1.000 €
Siège social : 10 place Darcy 21000 Dijon
RCS : 752 860 403

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 26 avril 2018, le siège social a été transféré au 16 rue du Colonel Moll, à compter du 26 avril 2018.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis

AL211821490

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 27/04/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

TALANT : Parcelle en friche 8 a 53 ca - Chaumont : AB-85

AUXONNE: Terre - Objectif : Maintien du fermier sur la parcelle.

49 a 80 ca - Le locheret: ZR-62

PONCEY-LES-ATHEE: Étang

26 ha 39 a 58 ca - L'étang de Poncey: A-41(A)-41(B)-41(C) - Le champ cuminot: AA-220[24]

SAVIGNY-LES-BEAUNE: Vigne AOC SAVIGNY 1er Cru et SAVIGNY Village - Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles.

1 ha 15 a 65 ca - Ez connardises: AM-48[523] - Les lavieres: AL-34[349]-46[359] - Petits godeaux: AL-19

VELOGNY: Bois et Taillis

4 ha 31 a 70 ca - Bois bouteille: B-66-67

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 24/05/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand - 21850 Saint-Apollinaire, Tél. : 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211821501

PEACOCK

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : Rue Marcel PAGNOL,
38430 Moirans
RCS Grenoble 837 513 340

Aux termes d'une délibération en date du 06 avril 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée PEACOCK a décidé de transférer le siège social du Rue Marcel PAGNOL, 38430 Moirans au 72 Rue Monge 21000 Dijon à compter du 6 avril 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE sous le numéro 837 513 340 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Président : Monsieur Chern Hwei GAN, demeurant 17 rue de Montchapet, 21000 Dijon

Pour avis

Le Président.

AL211821497

SCI GARBUIO

SCI au capital de 100,00 Euros
12 rue Nicolas de Hoey,
21121 Fontaine les Dijon
422577072 R.C.S. Dijon
Sigle : SCI GARBUIO

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26/04/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14 route de Fontaine Française, hameau de Fouchanges, 21310 Arceau à compter du 27/04/2018.

Gérance : Monsieur Philippe Garbuio, demeurant 14 rte de Fontaine Française, Fouchanges, 21310 Arceau

Gérance : Madame Christine Garbuio, demeurant 14 rte de Fontaine Française, Fouchanges, 21310 Arceau.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL211821502

MODIFICATION DE STATUTS

SARL GIRARD

SARL à associé unique
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 36 route de Montot
21170 Saint Usage
329 856 009 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 01/04/2018,l'associé unique a décidé de compléter son activité et de modifier l'article 2.0.4. des statuts comme suit :

«Article 2 - Objet La société a pour objet : Restauration rapide, vente de boissons non alcoolisées, vins et/ou tous alcools fermentés»

Le reste de l'article demeurant inchangé.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

Pour avis,

Le Gérant.

AL211821482

SCEA GUILLIN ALAIN

Société civile
au capital de 188 170 euros
siège social
4 rue de la Fontaine
21700 Saint Nicolas les Citeaux
519 013 098 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 29 janvier 2018, la collectivité extraordinaire des associés a : - autorisé Mademoiselle GUILLIN Bénédicte, à démissionner de ses fonctions de gérante, - nommé Monsieur GUILLIN Alain, demeurant 4 rue de la Fontaine – 21700 SAINT NICOLAS LES CITEAUX, gérant de la société pour une durée illimitée, - décidé de modifier la dénomination sociale de la SCEA GUILLIN ALAIN en SCEA GUILLIN, - décidé de transférer le siège social de la société à la Petite Forgeotte – 21700 SAINT NICOLAS LES CITEAUX. Le tout à compter rétroactivement du 1er janvier 2018.

Pour avis, La gérance.

AL211821487

AIRE MED

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social
12 rue de Cannes 59000 Lille
RCS Lille Métropole 808 629 125.

Aux termes d'une décision des associés en date du 23/04/2018, il a été décidé: De modifier l'objet social comme suit: «Fabrication de réseaux cuivrés dans les domaines des courants faibles. Etudes, ventes et service après-vente de matériel de surveillance, de sécurité publique et privée et de recherche de personnes.». De remplacer le président Marc DUTHOIT, 100 rue de la source 59830 BOUVINES dont le mandat n'est pas renouvelé par Roger-Michel PODEMSKI, 2 rue Anatole France 59160 LOMME. De changer la dénomination sociale par «FIBRECOM». De transférer le siège social à compter du 25/04/2018 au 15 boulevard de Brosses 21000 DIJON. Les statuts seront modifiés en conséquence.

La société sera radiée au RCS de Lille Métropole, réimmatriculation au RCS de Dijon.

AL211821506

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

H.BEVERAGE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000 €
Siège Social : 18 Rue Thiers
21200 Beaune
RCS Dijon 821 217 171

Avis

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 17 Novembre 2017, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Sébastien CREUSOT de ses fonctions de co-gérant de la société avec effet au 17/11/2017, et ont nommé en remplacement à compter du même jour, Monsieur Dimitri BARTHOULOT né le 29/06/1975 à Besançon, demeurant 7 rue de la Gare à Saint-Léger-sur-Dheune (71510).

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL211821261

ARMELLE PARTICIPATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.400.000 euros
Siège social
61 Route de Pommard – 21200 Beaune
RCS Dijon 499 135 523

Aux termes d'une délibération en date du 23 avril 2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Armelle MASSON et Monsieur Pierre-

Yves MASSON de démissionner de leurs fonctions de gérants et a nommé en qualité

de nouveau gérant Monsieur Fabrice DERATS, demeurant 38 Rue du Faubourg Bretonnière

à BEAUNE (21200), pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Pour avis

La Gérance

AL211821478

SOCIETE HOTELIERE RICHARD LA CLOSERIE – SHR LA CLOSERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 228.000 euros
Siège social
61 Route de Pommard – 21200 Beaune
RCS Dijon 319 864 245

Aux termes d'une délibération en date du 23 avril 2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Armelle MASSON de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Fabrice DERATS, demeurant 38 Rue du Faubourg Bretonnière à BEAUNE (21200), pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Pour avis

La Gérance

AL211821480

SCI LA SAVOLIERE

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social
61 Route de Pommard
21200 Beaune
RCS Dijon 344 946 116

Aux termes d'une délibération en date du 23 avril 2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Armelle MASSON de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Fabrice DERATS, demeurant 38 Rue du Faubourg Bretonnière à BEAUNE (21200), pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Pour avis

La Gérance

AL211821485

S.A.R.L. DOMAINE MARC COLIN ET SES FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 Euros
Siège social
Gamay - 21190 Saint Aubin
420 150 617 R.C.S. Dijon

Par décision du 1er Février 2018, l'associée unique a pris acte de la démission de Mr Joseph COLIN de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveaux gérants Mme Caroline COLIN, demeurant à Meursault (21190) 7, rue des Ecoles et Mr Damien COLIN demeurant à Saint-Aubin (21190) 17, rue des Perrières, pour une durée illimitée à compter du 1er Février 2018.

AL211821493

J.D.C.

Société Civile de Portefeuille
au capital de 1 076 250 Euros
Siège social
9, rue de la Chatenière
21190 Saint Aubin
751 802 661 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er Février 2018 a pris acte de la démission de Mr Damien COLIN de ses fonctions de gérant, avec effet au 31 Janvier 2018 et a nommé en qualité de nouvelle gérante Mme Caroline COLIN, demeurant à Meursault (21190) 7, rue des Ecoles à compter du 1er Février 2018 pour une durée illimitée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL211821494

SCI ANCAREL

En liquidation au capital de 24.391,84 euros
Siège de liquidation : 28 rue des Géraniums
21800 Chevigny Saint sauveur
393 759 592 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 30/04/2018, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Mme Gisèle PAULIN, dmt 28 rue des Géraniums-21800 Chevigny Saint Sauveur et déchargé cette dernière de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Dijon.

Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis.

AL211821498

SCCV FAUBOURG SAINT MARTIN

en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
5 Rue d'Alise - 21000 Dijon
529 932 568 RCS Dijon

L'A.G.O. du 12/03/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société SOPIRIM, représentée par M. Eudes-Guilhem MARINO, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 12/03/2018. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du T.C. de Dijon, en annexe au R.C.S.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL211821503

SCCV 4 ET 6 RUE JOSEPH BELLESŒUR

en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation:
5 Rue d'Alise - 21000 Dijon
524 204 377 RCS Dijon

L'A.G.E. du 12/03/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12/03/2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société SOPIRIM- 5 Rue d'Alise - 21000 Dijon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de Dijon, en annexe au R.C.S.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL211821504

AVIS DE CONSTITUTION

MV THERMIQUE

Avis est donné de la constitution de la société MV THERMIQUE

Forme : SARL

Siège social : 135 Rue du Pertuis 21200 Beaune

Objet : Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

Durée : 99 années

Capital : 12.000 euros

Cogérance : M. Romain VAUTIER demeurant 1 Rue du Four 21420 Savigny les Beaune et M. Gaëtan MANZINALLI demeurant 31 rue des Petites Passées 21200 Beaune.

RCS Dijon

AL211821476

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

GOUS

SARLU au capital de 1.000 €
Rue de la Petite Fin
Cellule 8 - 21490 Saint Julien
Immatriculation en cours

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date du 24 avril 2018, il a été constitué la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GOUS

Siège social : Rue de la Petite Fin - Cellule 8 - 21490 Saint Julien

Durée : 99 années

Objet social : exploitation d'une activité de restauration rapide et de vente de tout type de boissons, sur place et à emporter,

Capital social : 1.000 euros

Apports en numéraires : 1.000 euros

Gérant : Mr Salah GOURI, demeurant au 9 Avenue Marguerite de Salin 21160 Marsannay la Côte

AL211821486

CINQMBIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BEAUNE (21200) du 24 avril 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CINQMBIS

Siège social : 29 rue Carnot – 21200 BEAUNE

Objet social : l'acquisition, l'exploitation, la création, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce de vente d'objets de décoration intérieure et extérieure, neufs ou anciens, ameublement, luminaires, objets relatifs à l'art de la table ou articles de cuisine, prêt à porter, chaussures, maroquinerie, articles de voyages et de sport, bijoux, souvenirs, cadeaux, produits régionaux et d'épicerie fine, exposition-vente d'oeuvres d'art, par tous moyens de diffusion y compris par internet, ainsi que le conseil et toutes prestations de services liées à l'acquisition des objets susvisés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros par apport en numéraire

Gérance : Madame Véronique MOIROUD-MONNOT demeurant 3 rue Emile GOUSSERY – 21200 Beaune

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis.

AL211821489

EARL DAUTREY PÈRE ET FILS

Avis de constitution du 19/04/2018:

Forme : EARL,

Dénomination : DAUTREY PÈRE ET FILS ;

Siège : 48 Route de Fontaine Française, 21610 St Seine sur Vingeanne,

Durée : 99 ans,

Objet : exercice d'activités correspondant à la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle,

Capital : 8 000,

Gérance : M. Laurent DAUTREY (1 Route de Fontaine Française 21610 St Seine sur Vingeanne),

Cession : agrément par AGE sauf entre associé libre.

Dépôt légal RCS Dijon,

Pour avis.

AL211821491

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à DIJON (21) du 27/04/2018, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PARYS IMMO

Siège : 54 Rue Devosge - 21000 Dijon

Objet : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tout moyen.

Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions.

Vente à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la SCI PARYS IMMO et cession à titre exceptionnel desdites

participations

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros (numéraire)

Gérance : M. Rémy HULEUX, demeurant 54 Rue Devosge - 21000 Dijon.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requisdans tous les cas des associés représentant au moins les 3/4 du capital

Immatriculation de la Société au R.C.S. de Dijon.

Pour avis

La Gérance.

AL211821499

Étude de Maître Philippe DEBORDES
Notaire associé à
Mirebeau-sur-Bèze
(Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe DEBORDES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Philippe DEBORDES », titulaire d'un Office Notarial à Mirebeau-Sur-Bèze (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon, le 12 avril 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : FAMILLE FBW.

Le siège social est fixé à : Mirebeau-sur-Bèze (21310), 6, Impasse de la Venelle.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Madame Janine CHERUEL, demeurant à Marsannay-La-Côte (21160) 12 impasse Alexis Piron.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le notaire.

AL211821500

NIÈVRE

NOMINATION

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA NIÈVRE - STIN

SARL au capital de 1.610.000 €
Siège social : Impasse du Cimetière
La Petite Garenne – 58600 Fourchambault
539 007 989 RCS Nevers

MODIFICATIONS

Suivant décisions de l'associé unique en date du 5 avril 2018, il a été décidé de nommer en qualité de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant : Mr Brice HOUTMANN domicilié 165 avenue André Malraux – 54600 Villers Les Nancy et la société CFGS AUDIT sises ZA de Ranfaing – 88200 Saint-Nabord et ce en remplacement du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et Mr Yves NICOLAS, dont les mandats sont arrivés à

expiration.

Mention au RCS de Nevers

AL581821493

TRANSFERT DE SIÈGE

DOMOBAIE

SARL au capital de 7 500 euros
1 Impasse de la Quellerie
58130 GUERIGNY
RCS Nevers 820 198 166

Décision du 01.04.2018: L'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 1 Impasse de la Quellerie 58130 GUERIGNY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe
Jugements rendus à l'audience du 25/04/2018

Clôture pour insuffisance d'actif de :

SMILE' One (SASU) - RCS Nevers 807 578 208 - Formation continue d'adultes - 47Bis rue Henri Bouquillard 58000 Nevers.
AL581821513

SARL FADA (SARL) - RCS Nevers 511 890 857 - Restauration traditionnelle - 59 avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers.
AL581821514

SARL **Bois Aménagement Réalisation Technique Écologique Conception** (SARL) - RCS Nevers 503 855 231 - Travaux de charpente - la Montée 58140 Brassy.
AL581821515

DROIN MARCEL FRANCOIS - RCS Nevers 321 478 109 - Activités des sièges sociaux - Le bourg 58220 Couloutre.
AL581821516

VALET Laurent - RCS Nevers 488 836 420 - Autres services personnels n.c.a. - 11 rue du Général Cheutin 58130 Guérigny.
AL581821517

Distribution Biscuiterie Confiserie du Centre - D.B.C.C. (SAS) - RCS Nevers 417 602 190 - Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie - Zone Industrielle 58400 La Charité-sur-Loire.
AL581821518

GOBET Alexandre Yvan - RCS Nevers 483 424 172 - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m2et plus) - 33 avenue du 85E 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
AL581821519

Société Civile **OPTINVEST** - Sans activité - 16 rue Albert Joly 78110 Le Vesinet.
AL581821520

MAISONS FOREST (SARL) - RCS Nevers 509 430 625 - Construction d'autres bâtiments - route de Sermoise Usine de Rombois 58000 Sermoise-sur-Loire.
AL581821521

Entreprise de Travaux Publics des BERTRANGES - ETPB (SARLU) - RCS Nevers 453 323 198 - Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires - route du Château de Mimont 58320 Parigny-les-Vaux.
AL581821522

HOLDING BRICO (SARL) - RCS Nevers 495 374 985 - Activités des sociétés holding - 61 allée Verte Villechaud 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
AL581821523

CLAMECY BRICOLAGE (SAS) - RCS Nevers 382 170 785 - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m2et plus) - allée Jean Mermoz 58500 Clamecy.
AL581821524

TAHIR Hussain - RCS Nevers 508 024 429 - Restauration traditionnelle - 5 avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers.
AL581821525

Société Commerciale du Domaine de Mont (SARL) - RCS Nevers 410 346 902 - Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles - Domaine du Mont 58490 Saint-Parize-le-Châtel.
AL581821526

ARL MARTIN-HISQUIN (SARL) - RCS Nevers 484 330 162 - Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux - route d'Andryes 58500 Surgy.
AL581821527

SARL SIR PALACO (SARL) - RCS Nevers 752 733 477 - Débits de boissons - 10 rue du Général Leclerc 58220 Donzy.
AL581821528

DAUBELCOUR Michel - Travaux de couverture par éléments - Meix Roblin 58230 Alligny-en-Morvan.
AL581821529

MALKI Sophie, Céline - RCS Nevers 794 174 995 - Débits de boissons - 19 rue du Pont Cizeau 58000 Nevers.
AL581821530

au 26 Route du Val de Loire 18320 COURS LES BARRES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis
AL581821494

SAS 3 BC INVESTISSEMENTS

La SAS 3 BC INVESTISSEMENTS, au capital de 3000 euros, enregistrée au R.C.S. de Nevers (58) sous le numéro 837 680 065, transfère son siège social au 4 Grande rue François Mitterrand 58400 La Charité sur Loire, qui devient établissement principal, en date du 01 avril 2018. La SAS apporte également un complément à son objet social en précisant, sur ses statuts modifiés au 01 avril 2018, au début de l'article 2 -OBJET, que la Société peut exercer, en France ou à l'étranger, chacune de ses activités de façon sédentaire ou non-sédentaire. La SAS 3 BC INVESTISSEMENTS, à compter du 01 avril 2018 prend pour nom commercial et pour enseigne LE COCKTAIL DE CLEMENTINE. La totalité de ces modifications a été entérinée par le procès-verbal d'assemblée générale de la SAS 3 BC INVESTISSEMENT en date du 01 avril 2018 et portée sur ses statuts modifiés à la même date.
AL581821495

SARL REVOLUTION PLANETE

SARL au capital de 500,00 euros
Le Moulin de Chazeau
Chez CID GESTION
58110 Rouy 807868161 R.C.S. Nevers

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/01/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 12 impasse du rail , 68110 ILLZACH à compter du 01/01/2018. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers
AL581821498

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DU BUISSON

Société Civile au capital social de 7 500 Euros
Siège social : Les Hottes - 58400 Narcy
RCS de Nevers - N°491 649 653

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er avril 2018 enregistrée à Nevers le 18 avril 2018, Dossier 2018 08410, référence 2018 A 00592, les associés ont agréé à effet du 1er avril 2018, l'augmentation du capital social par apport de numéraire pour le porter à 7 550 Euros.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance
AL581821486

➜ ATTRIBUTION FOND DE COMMERCE

Me Patrice PERRET, Notaire,
22 rue Gambetta
58600 Fourchambault

ATTRIBUTION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte de partage reçu par Maître Patrice PERRET, Notaire à Fourchambault le 9 novembre 2017 suite au décès de Mr Christian Roland André GUYARD, survenu le 25 novembre 2016, il a été attribué à Mme Michelle Lucette PILORGE, veuve de Monsieur Christian GUYARD, dt à Fourchambault (58600) 49 rue Gambetta.

Née à Decize (58300), le 7 février 1960.

Un fonds de commerce BAR TABAC exploité à Fourchambault, 49 rue Gambetta, connu sous le nom «BAR TABAC LE FLASH» dont la personne décédée était exploitante et immatriculée au RCS Nevers sous le n° 342 355 427, comprenant :

- Le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et droit au bail, le tout estimé à 110 000,00€.

- Le matériel et les objets mobiliers servant à son exploitation pour 110 000,00 €.

Soit une valeur totale de 220 000,00 EUROS

Suivant acte rectificatif reçu par Me Patrice PERRET, notaire à Fourchambault, le 24 avril 2018, la répartition de la valeur des éléments corporels et incorporels a été rectifiée, savoir :

- Le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et droit au bail, le tout estimé à 202 000,00€.

- Le matériel et les objets mobiliers servant à son exploitation pour 18 000,00 €.

Soit une valeur totale de 220 000,00 EUROS

Pour insertion rectificative.

Le notaire.
AL581821497

➜ RECTIFICATIF

AVIS RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 16 mars 2018 concernant la société optimus conseils, il y avait lieu de lire «Aux termes d'une décision collective en date du 15/12/17 à Biches, il a été décidé de transférer, à compter de ce jour, le siège de la société à Romenay - 58110 BICHES. La société sera désormais immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.»
AL581821426

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DES COUTHIONS

Les Couthions –
58170 Luzy
RCS Nevers – N°383 513 082

Par délibérations d'AGE du 1er avril 2018, l'EARL DES COUTHIONS a été transformée, à effet du 1er avril 2018, en :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : GAEC DES COUTHIONS

Siège social : Les Couthions - 58170 Luzy

Gérants : Eric LORDEY et Bertrand LORDEY, demeurant Les Couthions - 58170 Luzy

Capital social : 252 000 € divisé en 252 parts de 1 000 € représentant de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 20 novembre 2017.

Pour avis, la gérance
AL581821490

Maître Christophe ROBERT
Notaire
10 rue Vauban
58000 Nevers

SCI LA MOUSSEE

AVIS DE CHANGEMENTS DE GERANTS ET DE SIEGE SOCIAL

Par suite d'un acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS, le 18 avril 2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NEVERS1, le 19 avril 2018 Dossier 2018 08551, référence 2018 N 00258, contenant cession de parts sociales, les statuts de la société dénommée SCI LA MOUSSEE, Société Civile Immobilière au capital de 15.092,45 Euros, dont le siège est à NEVERS (58000), 1, rue Saint Martin, identifiée au SIREN sous le numéro 348 281 304 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS, sont modifiés ainsi qu'il suit :

Changement de gérants :

Anciens gérants : Mademoiselle Marie Elisabeth Antoinette MACQUART-MOULIN, et Monsieur Hugues Marie Antoine Joseph MACQUART-MOULIN,

Nouveaux gérants :

Monsieur Antoine Marie Joseph MACQUART-MOULIN, demeurant à NEVERS (58000), 16, Rue Charles Roy et Monsieur Philippe Joseph Marie Antoine MACQUART-MOULIN, demeurant à FERTREVE (58270), «La Chaume» .

Nominations sans limitation de durée.

Transfert de siège :

Ancien siège social : NEVERS (58000), 1, rue Saint Martin

Nouveau siège social : NEVERS (58000), 16, rue Charles Roy.

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de NEVERS

Pour avis

Le Notaire
AL581821512

➜ CESSION

Maîtres Hubert ADENOT &
Sophie KOWAL
Notaires associés à Corbigny
(Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me S. KOWAL, notaire associé à Corbigny (Nièvre), le 18 avril 2018 enregistré à Nevers, le 23 avril 2018 dossier n∞ 2018 08795 références 2018 N00263.

La Société POMARIA HOTEL, SARLU - siège social à Corbigny (58800) 36 Place Saint Jean SIREN n°497 960 583, immatriculée au RCS Nevers (58000).

A Cédé à :

La Société Z8 GASTRO, SARLU - siège social à Corbigny (58800) 36 Place Saint Jean, SIREN n° 828 423 228 RCS Nevers (58000).

Un fonds de commerce de bar - restaurant «Le Marode», situé et exploité à Corbigny (58800) 36 Avenue Saint Jean.

Est expressément exclue de la présente cession, la branche d'activité d'hôtellerie conservée par la société POMARIA HOTEL.

Prix: SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 euros) dont éléments incorporels 25 000 euros et éléments corporels

50 000 euros.

Prise de possession rétroactivement à compter du 1er avril 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me KOWAL, notaire à Corbigny, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.
AL581821496

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

les avocats

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

GAEC DE MEULEAU

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Capital : 487 200,00 euros
Siège social : Meuleau
58120 Blismes
RCS Nevers 514 779 131

Suivant AGE du 23/04/2018, à effet du même jour, les associés ont nommé M. Valentin JEANGUYOT, demeurant à Blismes (58120), « Meuleau », en qualité de cogérant en remplacement de Mme Danièle JEANGUYOT, cogérante démissionnaire.

Les inscriptions modificatives seront requises au GTC de Nevers.

Pour avis.

La Gérance
AL581821506

GAEC DE LA JUSTICE

La Justice
58350 Dompierre-sur-Nièvre
RCS Nevers – N° 384 144 929

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 avril 2018, il a été procédé à la nomination d'un nouveau gérant M HUBERT Nicolas, demeurant Les Biches – 58350 Dompierre sur Nièvre et à une augmentation et deux réductions de capital le ramenant à 322 734,55 €.

Mention sera faite au RCS : Nevers

Pour avis. La gérance
AL581821508

GAEC DE CHARRY

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital de 191 933,31 €
Siège social
Charry 58330 Bona
RCS Nevers 402 951 321

Suivant AGE du 26/04/2018, à effet du même jour, les associés ont nommé M. Morgan BLOT, demeurant à Champvert (58300), 7 Impasse des Joles, en qualité de cogérant. Les inscriptions modificatives seront requises au GTC de Nevers.

Pour avis.

La Gérance
AL581821496

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SCI FIMOB I

Société Civile au capital de 304,90 €
Siège social : 58800 La Collancelle
384 148 367 RCS Nevers

Il résulte d'un acte SSP en date des 25 janvier et 05 avril 2018 que M. Aurélien BRAZY, dt 4 rue de la Bergeonnerie - Appt A40 – 37300 Joué les Tours, a été désigné en qualité de nouveau gérant en remplacement de M. Jacky BRAZY.

Pour avis, M. A. BRAZY
AL581821540

➜ NON DISSOLUTION

FOUR DE VAUX

SARL au capital de 21 000 Euros
Siège social : 65 Rue Daniel Bollon
58640 Varennes Vauzelles
811 121 755 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/04/2018, les associés, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.
AL581821501

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GARAGE DE LA BARATTE

Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social : Faubourg de la Baratte
58000 St Eloi (Nièvre)
831 559 026 RCS Nevers

L'associée unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 30 mars 2018 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2018 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommée comme liquidatrice :

- Samira KHAIDOURI, demeurant à Nevers (Nièvre) 42 Boulevard Victor Hugo, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé à Nevers (Nièvre) 42 Boulevard Victor Hugo.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis,

le liquidateur
AL581821474

SCI LA FERRAUDERIE

En liquidation
Au capital de 37.959,81 Euros
Siège social
Route de Saint Bonnot – 58700 Prémery
RCS Nevers 391 387 446

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 9 avril 2018, enregistrée au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NEVERS 1, le 17 avril 2018 dossier 2018 08358 référence 2018 N 00256, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 avril 2018, et la nomination de Monsieur Georges GONCALVES de MIRANDA en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur
AL581821511

SARL REV'PARTS FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €uros
Siège Social : 18 Rue de Paris
58150 Pouilly sur Loire
478 217 813 RCS Nevers
Liquidateur : Madame Laurence PAUTRAT

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2018, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur
AL581821507

SCI LE CHATEAU DES GEAIS

Société civile immobilière
au capital de 55000,00 €
Siège social
Saint Benin d'Azy (58270), Lavault
RCS Nevers 449 735 950

Par assemblée en date du 20/04/2018, les associés de la société susvisée, constituée pour une durée de 99 ans à compter du 28/08/2003, ont décidé de sa dissolution anticipée à compter du 20/04/2018, et désigné Monsieur Lucien MICHEL, gérant, en qualité de liquidateur pour une durée d'un an renouvelable.

Le lieu où doivent être adressée la correspondance est fixé en l'Etude de Me Dominique MARTIN, notaire à NEVERS (58000) 1 rue Saint Martin.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur
AL581821532

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOCIETE DESBOIS

SARL au capital de 40.000 €
Siège social : Moulin de la Tournelle
58430 Arleuf
701 880 551 RCS Nevers

Dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire du 13 avril 2018 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Pascal DESBOIS dt « Courty » - 58120 Château-Chinon, a été désignée liquidateur. Les actes concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à l'ancien siège social devenu siège de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur, P. DESBOIS
AL581821533

➜ AVIS DE CONSTITUTION

HEMONYA COIFFURE

Par acte SSP du 24/04/2018, il a été constitué une SARL dénommée : HEMONYA COIFFURE

Siège social : 29 rue Saint Martin 58000 Nevers

Capital : 5.000€

Objet : COIFFURE ET VENTE PRODUITS COSMETIQUE

Gérance : M. GAMOUDI FATHI, 29 rue Saint Martin 58000 Nevers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers
AL581821499

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS -
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

SCI IMMOBILIERE BOUVART

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société SCI IMMOBILIERE BOUVART, SCI au capital de 100 € dt le siège social est à POUSSEAUX (Nièvre), 46, rue du Commandant Surugue, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS qui a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un ensemble immobilier à usage commercial et d'habitation, situé à BEAUNE (Côte d'Or), 8, rue Carnot, dt le gérant est M. Thomas BOUVART dmt à POUSSEAUX (Nièvre), 46, rue du Commandant Surugue.

Clauses relatives aux cessions de parts :

Toute cession de parts ne peut intervenir qu'avec l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des parts sociales.

Pour insertion : le gérant
AL581821503

SELARL TISSOT HOPGOOD DEMONT
Société d'avocats au Barreau de Chalon sur Saône
16 Bd de la République
71100 Chalon sur Saône

CARNOT FINANCE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23 avril 2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CARNOT FINANCE

Capital : 1 500 €

Siège : 12 Place Carnot- 58000 Nevers

Objet :

- L'activité de négoce de tous produits, matériels et approvisionnements ayant trait à l'activité de café-hôtel-restaurant, ainsi que l'acquisition, la détention et la gestion des titres de la SARL le Carnot 12 place Carnot à Nevers RCS 750 900 813.

-Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales se rattachant à cet objet ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Cessions d'actions soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix.

Président : Nicolas PROUTEAU demeurant 11 Rue Saint Didier à Nevers (58000)

Pour avis
AL581821505

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL Unipersonnelle en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée A.E. MARILLER, au capital de 5.000 €, ayant pour objet la vente et la maintenance d'équipements thermiques, frigorifiques et de climatisation. Le siège social est situé 171 rue Roland Brouard – 58600 Garchizy. Le gérant est M. Xavier TERRAT NENOT, dt 19 rue Bouchacourt – 58600 Fourchambault.

Pour avis,
AL581821539

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LORET TP ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : Le Petit Pont du Chêne – 58330 Jailly ;

Objet social : Travaux publics – Travaux d'assainissement et de VRD – Travaux d'aménagement extérieur – Achat, vente, location de matériaux, matériels et équipements du bâtiment et des travaux publics ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 2 000 € ;

Gérance : Mr Ludovic LORET dt à Jailly (58) – Le Petit Pont du Chêne ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
AL581821537

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CELYA

Siège social : 16, Grande Rue – 58410 Entrains Sur Nohain ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 1 500 € ;

Co-Gérance : Mr Yann PIVERT et Mme Céline GUILLOCHON dt ensemble à Entrains Sur Nohain (58) – 16, Grande Rue ; Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés
AL581821543

YONNE

➜ SUCCESSION

Notaires

Maître Fabienne Race
Notaire à Auxerre (Yonne)
22, rue du Puits des Dames

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRES UNIVERSELS DÉLAI OPPOSITION

Suivant article 1007 du Code Civil, par testament olographe en date du 6 septembre 2010, Mme Marthe Denise Hélène LACRUCHE, veuve de Monsieur Jean Daniel NICLAUS, demeurant à St Bris Le Vineux (Yonne) 10 Route de Chitry, Résidence des Coteaux, née à Héry (Yonne) le 19 septembre 1922, décédée à St Bris Le Vineux (Yonne) le 2 janvier 2018.

A institué plusieurs légataires universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d' un procès-verbal de dépôt testament, reçu par Me Fabienne RACE, notaire à Auxerre, le 22 février 2018. Le certificat de réception dudit PV de testament a été reçu par le Tribunal de Grande Instance d'Auxerre en date du 26 février 2018.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formé par tout intéressé auprès du notaire sus-nommé, chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois.
AL891821585

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl LE BARBIZON** 36 rue de Sougères Hameau de Laborde 89000 Auxerre (bar). RCS Auxerre 401374137. CIP 4036. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891821599

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl CONCEPTION TOUT TRAVAUX RESTAURATION BATIMENT** 28 rue Bourneil Impasse Guerin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 537654733. CIP 3985.

AL891821605

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl ANTALIMON FRANCE** Ferme du Château de Montfort RN77 89230 Montigny La Resle (bâtiment. prises de participations) RCS Auxerre 514790997. CIP 4034. **Administrateur :** Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891821488

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS CLEDIANCE** route de Frangey 89160 Lezinnes (commercialisation, fabrication de lumière électroluminescente). RCS Auxerre 794753426. CIP 4035. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891821598

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl GPA SERVICES** 34 Pesteau 89560 Merry-Sec (constructions métalliques). RCS Auxerre 492707088. CIP 4037. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891821600

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl Le Parc du Moulin** 30-32 avenue Jean-Mermoz 89000 Auxerre (mise à disposition d'appareils de mise en forme). RCS Auxerre 513286708. CIP 4038. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891821601

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Franck Jean Richard Yannick PEIX** 15 rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre (librairie). RCS Auxerre 752804435. CIP 4014. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL891821606

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **PRIXEM** 7 rue de l'Europe 89380 Appoigny (négoce d'appareils électroménagers). RCS Auxerre 820413037. CIP 4027. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL891821608

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec autorisation de poursuite de l'activité jusqu'au 23/07/2018 au profit de la **Sàrl THIEBERT-MATHELIN** 1 place Charles de Gaulle 89700 Tonnerre (Boulangerie, pâtisserie). RCS Auxerre 500088943. CIP 4041. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891821609

Jugement du Tribunal de Commerce de TROYES en date du 24-04-2018 prononçant la liquidation judiciaire sans poursuite d'activité au cours du redressement judiciaire de la **Sàrl LYS** 14 rue des Isles 89470 Monéteau (club privé, discothèque) RCS TROYES 802.890.350. Liquidateur : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT en la personne de Me Stéphane MAIGROT 2 Place Casimir Périer BP4096 10018 TROYES CEDEX.

AL891821632

ugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl BL BOURGES** 30-32 avenue Jean-Mermoz 89000 Auxerre (mise à disposition d'appareils de mise en forme). RCS Auxerre 384806626. CIP 4039. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891821602

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/04/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl BL ANGERS** 30-32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (mise à disposition d'appareils de mise en forme). RCS Auxerre 482965449. CIP 4040. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891821604

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

RUGNY - bois-taillis

2 ha 83 a 54 ca - Chautin: E-411-419 - Come champ: B-691[482] - Cote de cheuille: ZO-89 - Cote du val de la perriere: E-548-559-564-568 - Crevaudon: B-193 - Dieu le voit: B-605 - Fond et envers de chautin: E-466 - La cheuille: B-347-365-377-382 - La come jacques: ZN-102 - Le haut de la fosse: B-49 - Le replat: C-556 - Le val de la fontaine: ZD-92 - Les champs germes: ZD-76 - Les champs guignes: D-554 - Les eclimens: B-338-342 - Les pendans de marcou: ZE-46 - Sur cote du val de la perr: E-503 - Sur les bois de baon: D-435

THOREY - bois-taillis

1 ha 56 a 21 ca - Pendant des huees: C-652 - Sous volnay: B-238-269

BEINE - terre à vigne AOC Petit Chablis

18 a 10 ca - Vau sendrier: B-1451[453]

CHABLIS - vigne AOC Chablis Grand Cru - fonds occupé - recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place

21 a 37 ca - Cote de blanchot: R-671

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 22 mai 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891821628

FUSION

DUVIVIER & ASSOCIES
Avocats
Spécialistes en Droit des Sociétés
Siège social
9 avenue de l'Opéra 75001 Paris
Cabinet secondaire
7 quai de la Saussaye
41000 BLOIS

YONNE COPIE

S.A.S. au capital de 600 000 €
Siège social
10 Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite
89000 Auxerre
R.C.S. Auxerre 320 587 868

L'associée unique a en date du 31 mars 2018 approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de la société YONNE COPIE, susdésignée, par la société ESUS BUREAUTIQUE, S.A.S. au capital de 514 975 €, dont le siège social est fixé à SARAN (Loiret) Pôle 45, rue Jean Bertin, n° 514, immatriculée au R.C.S. d'ORLEANS sous le n° 337 521 397. L'associée unique a, en conséquence, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société YONNE COPIE, son passif étant entièrement pris en charge par la société ESUS BUREAUTIQUE et les actions échangées à raison de 0,128 action de la société ESUS BUREAUTIQUE pour 1 action de la société YONNE COPIE. L'assemblée générale de la société ESUS BUREAUTIQUE en date du 31 mars 2018 ayant approuvé ledit traité de fusion et augmenté corrélativement son capital, la fusion et la dissolution de la société YONNE COPIE sont devenues définitives à la date du 31 mars 2018.

Pour avis, Le Président.

AL891821613

CESSION

CESSION

Suivant acte SSP du 31/03/2018 enregistré le 18/04/2018 au SIE d'AUXERRE 1, Bordereau N° 2018 11793 référence 2018 A 00977, L'EIRL Monsieur SEBASTIEN VENET, dont le lieu d'exercice de son activité professionnelle est situé 53 B rue Pasteur 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE, immatriculé au Registre Spécial des EIRL de Sens sous le n°440 556 223, A cédé son fonds de commerce de travaux de plâtrerie sis 53 B rue Pasteur 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE à La SASU VENET SEBASTIEN, au capital de 2.000 euros, dont le siège social est situé 53 B rue Pasteur 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE immatriculée au RCS de Sens sous le n°834 779 159, dûment représentée par M. Sébastien VENET, Président, Cette vente a été consentie au prix de 65.000 euros avec une entrée en jouissance le 31/03/2018. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, à l'adresse du fonds vendu sis 53 B rue Pasteur 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE.

AL891821619

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaires
SCP MILLARD-BERTHELIN
Notaires à Saint-Florentin
(Yonne)
26, rue Dilo

SCI DES CAPUCINS

Société Civile Immobilière
au capital de 198.031,27 €
Siège social : Saint Florentin (89600),
4 rue des Capucins
R.C.S Auxerre 387 646 615

Suite au décès de Monsieur Jean Michel LE PAPE, survenu le 15/06/2015, domicilié en son vivant à Saint-Florentin (89600) 4 rue des Capucins, Madame Josette Alexandrine LEPAPE née DOSNON, domiciliée à Saint-Florentin (89600) 4 rue des Capucins, demeure seule gérante de la société.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Auxerre.

AL891821584

NOMINATION

HD AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
18 Rue Porte Noël – 89800 Chablis
497 899 666 RCS Auxerre

Aux termes de délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er mars 2018, Monsieur Thierry ANDRE, demeurant 22 Avenue du 8 septembre 1944 à Beaune (21200), a été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis

Le président

AL891821615

MODIFICATION DE CAPITAL

GARAGE AMARAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 15 Rue Emile Tabarant
89400 Laroche Saint Cydroine
800 862 872 Rcs SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 2 Mars 2018 a : - décidé de réduire le capital social de 5.000 euros, ce qui a pour effet de ramener celui-ci à la somme de 5.000 euros, - constaté que la Sas est devenue unipersonnelle, - constaté la démission de M. Florian LHOMME de ses fonctions de directeur général à compter du 2 Mars 2018. Pour avis, la présidence.

AL891821594

GFA DE CADOUX

L'AGE de GFA DE CADOUX, GFA au capital de 122 000€, 46, Rue Victor Guichard, 89100 SENS, 518 771 704 RCS Sens, a décidé, le 14.4.2018, d'augmenter le capital de la société par apport en numéraire. Le capital est désormais de 130 000€.

Mention au RCS de Sens

AL891821603

S.J.B.
Société d'Avocats

SCM DU 108 RUE CARNOT

Société civile de moyens
au capital de 10 976.33 euros
Siège social
Route Nationale 6
89500 Villeneuve sur Yonne
379 536 154 RCS Sens

RÉDUCTION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 mars 2018 a :

1) pris acte du rachat des parts sociales de Madame Natalia DE ANDRES MARTIN et autorisé une réduction du capital social de 10 976.33 euros à 7 317.55 euros par annulation de 240 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital : 10 976.33 euros divisé en 720 parts sociales de 15,24 euros chacune.

Nouvelle mention : Capital : 7 317.55 euros divisé en 480 parts sociales de 15,24 euros

chacune.

2)pris acte de la démission de Madame Natalia DE ANDRES MARTIN, de ses fonctions de

co-gérante à effet du 30 mars 2018.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis La Gérance

AL891821614

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques **le Mardi 12 juin 2018 à 11 H 00**

au Palais de Justice de SENS, 1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON à VILLEBLEVIN (89)

4 rue Berthelot - Lieudit « Le Village »

de 125,75 m² environ (hors Loi Carrez). Elevée sur rez-de-chaussée et un étage,

de 5 pièces. Avec **un Jardin et 2 appentis.** Sur un terrain de 05 ares 40 centiares.

Occupée au 31 mai 2017 (à la connaissance du poursuivant)

MISE A PRIX : 50.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**, Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Mardi 29 mai 2018 de 9 H 00 à 10 H 00

AL891821610

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 12 juin 2018 à 11 H 00**

au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice

à CHEROY (89)

au 3 place de la Concorde

UN IMMEUBLE à usage de commerce et d'habitation, de 346 m² environ,

comprenant **au sous-sol :** 2 caves, local chaufferie, au rez-de-chaussée : salle de restaurant avec partie sous véranda et comptoir, 2 sanitaires, cuisine (avec chambre froide),

au 1er étage : 3 chambres, salle de bains, w.-c., dressing, cuisine, salon, bureau,

grenier. Cour, Dépendance de 15,98 m² environ (2 chambres)

Le tout sur un terrain d'une contenance totale de 04 ares 66 centiares

►au 10 rue du Four

au rez-de-chaussée, **UN APPARTEMENT de 2 pièces, de 32,68 m²** environ

- Ces biens étaient INOCCUPÉS au 8 novembre 2017 (à la date du PV de description) -

MISE A PRIX : 25.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,** Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Mardi 29 mai 2018 de 14 H 00 à 15 H 00

AL891821611

MODIFICATION DE STATUTS

SCM LES DROLES DE DAMES

Aux termes d'une délibération en date du 02/01/2018, l'assemblée générale extraordinaire de la SCM LES DROLES DE DAMES, société civile de moyens au capital de 120 €, dont le siège social est 22, Grande rue, 89700 ROFFEY, RCS Auxerre 815 352 588, a nommé Madame Vanessa GUILLEMETTE-DELIEGE, demeurant 1 rue des Ouches, 89700 Epineuil, gérante en remplacement de Madame Marie-Paule MAGERA, démissionnaire, a décidé de transférer le siège social du 22, Grande rue, 89700 Roffey, au 43 avenue Alfred Grévin, 89700 Tonnerre, et a modifié les statuts en conséquence. Ces modifications prennent effet au 01/01/2018. La Gérance

AL891821359

EPM VINICOLE

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 12 rue du 14 juillet
89000 Auxerre
803 796 713 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2018, l'associé unique a décidé d'ajouter à l'objet social de la société les activités suivantes : achat et revente de raisins, moûts, vrac, vins, bouteilles de vin, de tous accessoires liés à la production ou à la consommation du vin; négoce de vin, achat, vente de matériels industriels.

Pour avis, la gérance.

AL891821574

SCP LELIEVRE - GUENIN
Notaires à Avallon

NOUVEAU SIÈGE ET NOUVEAU GÉRANT

Suivant délibération en assemblée générale des associés de la SCI DE LA CROIX DE PIERRE, dont le siège est à MAGNY (89) 5 rue du Pâtis, identifiée au SIREN d'AUXERRE sous le n° 434063996, en date du 24/04/2018, il a été procédé , savoir :

- Au changement de siège social, dorénavant à MAGNY (89) 5 rue du Pâtis,

- A la nomination de Sébastien SUREAU, demeurant à MAGNY (89) 5 Chemin du pré au Curé, Etrée. en tant que co-gérant.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour avis

Le gérant

AL891821596

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

BERAT

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
25 rue Terrier 89100 Maillot
802 485 615 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 13 avril 2018 l'assemblée générale ordinaire a constaté la démission de M. Alpaslan INAN de ses fonctions de gérant en date du 13 avril 2018.

Pour avis. La gérance.

AL891821575

S.J.B.
Société d'Avocats

EARL DE L'ABBAYE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 227 210,00 euros
Siège social
Ferme de l'Abbaye
89700 St Martin sur Armançon
829 074 319 RCS Auxerre

CHANGEMENT DE GÉRANT

La collectivité des associés de la Société d'Exploitation à responsabilité limitée dénommée «EARL DE L'ABBAYE» réunie en Assemblée Générale Ordinaire le 24 avril 2018 a pris acte de la nomination de Monsieur Adrien RETIF, demeurant 2 Rue Basse – 89740 PIMELLES, en qualité de Gérant à compter du 24 AVRIL 2018, en remplacement de Monsieur Jean- Robert BLOT, démissionnaire.

AL891821595

EARL DES CHATEAUX

Earl au capital de 132 930 euros
Siège social
4 rue des Cognots
Chez M Molleveaux Jean Paul
89400 Ormoy
350 559 761 Rcs Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2018, les associés ont pris acte de la démission de Mme Monique Dunis épouse Molleveaux de ses fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL891821607

SARL AGENCE DU VIEUX PONT

SARL au capital de 2 000 €
7 Place Eugène Petit
89140 Pont sur Yonne
518094297 RCS Sens

Le 25/04/2018, l'assemblée a nommé comme unique gérant M. ROSSIGNOL Edouard domicilié 8 rue des trois marchais à St Sérotin 89140 en remplacement de M. DAGONET Gilbert à compter de ce jour.

Dépôt au RCS de Sens.

Pour avis. Le gérant

AL891821612

DISSOLUTION LIQUIDATION

eMyth

Société en liquidation
SASU au capital de 8 000 euros
Siège social : 15 rue Thénard
Hameau de la Haute Epine
89500 Villeneuve Sur Yonne
803 323 070 RCS Sens

Clôture de liquidation

Le 30/04/2018, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/04/2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL891821547

«LES LOUSTIKS»

société en liquidation
SARL au capital de 400 Euros
Siège Social : 9 rue Arsène Duguyot
89350 Champignelles
504822735 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale des associées, réunie le 14 Avril 2018 à Prunoy (89120) a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur, Monsieur Le Druillennec Gilbert, et constate la clôture de liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le Liquidateur

AL891821553

SHAVING COIFFURE

SARL au capital de 500,00 euros
6 avenue du Port, 89400 Migennes
530847425 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 01/03/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/03/2018, nommé en qualité de liquidateur Madame Nadia YAKHLEF, 4 rue Maximilien Robespierre, 89400 Migennes et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Madame Nadia YAKHLEF.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL891821577

E.I. AUXERRE

SARL en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social: 14 Rue d'Egleny
89000 Auxerre
398 306 688 RCS Auxerre

Par décision de l'AGE du 30/04/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Stéphane CAPY, demeurant 3 Impasse de l'Eglise – 89240 ESCAMPS et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au domicile du liquidateur.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis et mention.

AL891821590

E.I. AUXERRE

SARL en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social: 14 Rue d'Egleny
89000 Auxerre
398 306 688 RCS Auxerre

Par décision de l'AGO du 30/04/2018, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus au Liquidateur pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS d'Auxerre.

Pour avis et mention.

AL891821591

T.C. JEANDOT

S.C.I au capital de 1 524,49 Euros
8, Rue de la Commanderie
89300 Joigny
RCS Sens D 330 676 784 (1984 D 23)

Suivant décision collective des associés en date du 15 avril 2018, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Thierry JEANDOT, demeurant 35 avenue de la Forêt d'Othe 89300 JOIGNY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Mention sera faite au RCS : Sens.

Pour avis,

AL891821616

PIZZA VERA

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 2 rue de l'Hôtel de Ville
89690 CHEROY
Siège de liquidation
2 rue de l'hôtel de Ville
89690 CHEROY
518622659 RCS SENS

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 avril 2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Iksan ERGUN, demeurant 18 rue du Prieuré 77710 LORREZ LE BOCAGE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue de l'Hôtel de Ville 89 690 CHEROY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de

commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur
AL891821623

COLLABOREASY

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
18, Chemin des Acacias
89140 Michery
808 252 541 – R.C.S. Sens

Clôture de liquidation
Aux termes de décisions en date du 30 mars 2018, l'associé unique, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
AL891821634

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SCI DES CITES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 Avril 2018 à Migennes, il a été constitué une Société civile immobilière.
Dénomination sociale : Sci des cites.
Forme : Société civile immobilière
Objet : Acquisition, administration, gestion d'immeubles.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 12 Rue Victor Hugo, 89400 Migennes.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apports en numéraire pour un montant de 1 000 euros.
Gérant : Monsieur Nicolas sellier demeurant 1 Bis Rue Charles Leperes - 89400 Migennes
Monsieur Manuel Marques demeurant à 3 Bis route de Joigny – Le Grand Bailly - 89116 Sepeaux
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.
AL891821568

CAP HD

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date à Villeneuve s/Yonne du 14/04/2018 a été constituée une SARL nommée : CAP HD
Objet : Les prestations de bureau d'études réalise des études et des plans pour les déploiements de réseaux ,La réalisation de travaux sur réseaux Télécom, de travaux publics.
Capital : 7.500 €
Siège social : 3 rue de la Cour Abel Pathier Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve s/ Yonne
Durée : 99 ans Gérance : M. Imad Fagbohoun, 3 rue de la Cour Abel Pathier Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve s/Yonne.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens
AL891821578

SCI JERICAUD

Par acte SSP du 23/04/2018, il a été constitué une SCI dénommée : SCI JERICAUD
Siège social : 29 rue de la fête Dieu, 89470 MONETEAU
Capital : 990 €
Objet : Conception, fabrication et vente de dispositifs médicaux sur mesure et prothèses dentaires
Gérance : M. ERIC BOISSET, 30 Route d'Auxerre, 89113 GUERCHY, M. Jérémy BIGORRE, 27 Boulevard Vauban, 89000 AUXERRE, M. Arnaud VILLECOURT, 6 Bis rue Hippolyte Ribière, 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d' Auxerre.
AL891821579

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/04/2018, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: HAWKINS/URBANOWSKI MSRE,
Siège social : 10 promenade de l'Ouest, 89510 Veron
Objet : détention et utilisation de tous type de biens mobiliers,
Durée : 99.
Capital : 100 Euros.
Gérance : - Leland Foster HAWKINS, demeurant 210 E. Main Street, Marshaltown, IA 50158, (États Unis d'Amérique), - Nancy URBANOWSKI, demeurant 210 E. Main Street, Marshaltown, IA 50158, (États Unis d'Amérique),
Agrément des Cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Immatriculation : Au RCS de Sens.
AL891821580

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 4 avril 2018, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : WHERE IN THE WORLD ARE JO AND JOSE,
Siège social : 10 Promenade de l'Ouest, 89510 Veron,
Objet : Détention et Utilisation de tous types de biens mobiliers,
Durée : 99 ans.
Capital : 100 Euros.
Gérance : - José Luis SANCHEZ, demeurant 61/11 Ocean Street, Narrabeen, NSW 2101, (Australie).
Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au RCS de Sens.
AL891821581

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/04/2018 il a été constitué une société
Dénomination sociale : LE SALON.K
Siège social : 5 Avenue Jean Moulin , 89000 Auxerre
Forme : SASU
Nom commercial : LE SALON.K
Capital : 500 Euros
Objet social : Salon de coiffure
Président : Mademoiselle KATHERINE LANGLOIS demeurant : 11 rue Notre Dame La D Hors, 89000 Auxerre élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.
AL891821582

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous ssp du 06 /04/2018, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SELFISCH,
Siège social : 10 promenade de l'Ouest, 89510 Veron,
Objet : utilisation et détention de biens mobiliers,
Durée : 99 ans.
Capital : 50 Euros,
Gérance : - Philip, Norman SELLARS, demeurant 3/7 Northcliff St, MILSONS POINT NSW 2061 (Australie).
Agrément de cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au RCS de Sens.
AL891821583

LES GOÛTS RETROUVÉS

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHARBUY en date du 23/03/2018, il a été
constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES GOÛTS RETROUVÉS,
Siège social : 2 rue des caves, 89113 CHARBUY,
Objet : crèmerie, fromagerie ambulante,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS,
Capital : 2 000 euros,
Gérance : Madame Bénédicte MORISSOT, demeurant 2 rue des caves, 89113
CHARBUY,
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE,
Pour avis, le gérant
AL891821586

SCI DU PARADIS

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Brigitte GRANA , Notaire titulaire d'un Office Notarial à JOIGNY (Yonne), 48 avenue Gambetta, le 30 mars 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI DU PARADIS.
Le siège social est fixé à : SAINT-AUBIN-SUR-YONNE (89300), 6 route de Paris.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENT QUARANTE MILLE TROIS CENTS EUROS (440.300,00 EUR) divisé 4.440 parts sociales de 100,00 €uros chacune.
Apports en numéraire à hauteur de 300,00 € et apports en nature par M. et Mme Michel DOSNON de divers biens et droits immobiliers à SAINT AUBIN SUR YONNE (89300) pour 240.000,00 € et à VILLENEUVE SUR YONNE (89500) pour 200.000,00€.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les premiers gérants de la société sont Monsieur Michel DOSNON et Madame Monique FERTON épouse DOSNON dmt à Saint Aubin sur Yonne (89300) 6 route de Paris.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
Le notaire.
AL891821588

DES PETITES VIGNES

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 avril 2018, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : DES PETITES VIGNES.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 3 000 euros.
Siège social : 16 rue Bréard – 89190 Villeneuve l'Archevêque.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire : 3.000 euros.
Gérant : Matthieu Pichon, demeurant à Villeneuve l'Archevêque (Yonne), 16 rue Bréard.
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf les cessions entre associés qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.
AL891821589

RUE IMMO

Par acte SSP du 12/04/2018, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : RUE IMMO
Objet social : conception, édition et distribution de magazines
Siège social : 8 Rue Tournante, 89310 Sarry.
Capital : 500 €
Durée : 99 ans Président : Mme MASURE Sandrine, demeurant 8 Rue Tournante, 89310 Sarry
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à l'admission aux assemblées ainsi qu'aux droits de votes.
Clause d'agrément : Toute cession doit être agréé.
Immatriculation au RCS d'Auxerre
AL891821593

S.J.B.
Société d'Avocats

SCM KINE JOIGNY

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un assp en date à JOIGNY (Yonne), du 19 AVRIL 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de moyens
Dénomination sociale : SCM KINE JOIGNY
Siège social : 5 Boulevard du Nord - 89300 Joigny
Objet social : Mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous immeubles et droits immobiliers nécessaires à
l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 € en apports en numéraire Gérance : Monsieur Hervé DEROUBAIX, demeurant 5 Boulevard du Nord – 89300 JOIGNY et Madame Chantal DEROUBAIX, demeurant 5 Boulevard du Nord – 89300 JOIGNY
Clauses relatives aux cessions de parts : - libres entre associés, - agrément des associés représentant au moins la moitié des parts sociales dans les autres cas. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de
SENS.
AL891821597

C. DURIF AVOCATS

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/04/2018 il a été constitué une société
Dénomination sociale : C. DURIF AVOCATS
Siège social : 10 quai Jean Moulin, 89100 Sens
Forme : SELARL unipersonnelle
Capital : 5 000 €
Objet social : Exercice de la profession d'Avocat
Gérance : Madame Carole DURIF, La Resle, 89230 Montigny la Resle
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL891821617

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/04/2018 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MYSKILL
Siège social : 9, rue Raymond LEDROIT , 89100 Sens.
Forme : Société Civile Immobilière
Sigle : MySkill
Capital : 1000 €
Objet social : La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement; plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société
Gérant : Madame Nathalie Marie-Claire MONTALAN, 9, rue Raymond LEDROIT, 89100 Sens.
Cogérant : Monsieur Dominique Pierre Yves MONTALAN, 9, rue Raymond LEDROIT, 89100 Sens.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
AL891821618

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST-FLORENTIN du 24/04/18, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SCI.
Dénomination sociale : JSN.
Siège social : 33 rue des Gouttières, 89600 ST FLORENTIN.
Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Nelsom CAMPOS, demeurant 33 rue des Gouttières 89600 ST FLORENTIN.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions entre associés ; agrément requis dans tous les autres cas ; agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales.
AL891821621

AVA
Conseil - Contentieux
Yonne & Aube

AVOCATS VIGNET ASSOCIES
SCP d'AVOCATS INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
4 rue Aristide Briand
10000 Troyes
Tel : 03.86.52.60.00

VISIONAIR LED TECHNOLOGY

par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
10, rue Girard 89000 Auxerre

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Auxerre (89) du 18 avril 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : VISIONAIR LED TECHNOLOGY
Siège social : 10, rue Girard 89000 Auxerre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros Objet : La conception, la fabrication, la commercialisation et le développement de tous supports de communication publicitaire. La commercialisation d'espaces publicitaires ; la diffusion de publicités.
Création et développement de sites internet, ou tout autre moyen de communication dématérialisé, et d'applications mobiles, d'affichage numérique.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jean-Pascal MIGNOT demeurant à Auxerre (89000) 10 rue Girard
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, le Président
AL891821626

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur Twitter



Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles